

# Patrimoine du Pays de Forcalquier

Bulletin N° 8 - Prix : 3 Euros

Novembre 2005

Sommaire :

**Encore Niozelles**

Jeanine Bourvéau

**Le mot du Président**

Pierre Bourgoïn

**Les sous-sols de Forcalquier**

Christophe Voyez

**Un ancien moulin à huile à Forcalquier**

Jeanine Bourvéau

**Le Clocher de l'église de La Brillane**

Ernest Borghini

**L'église du Saint-Sépulcre à Forcalquier**

Christiane Boekholt

**Les Castra en Pays de Forcalquier**

Christiane Boekholt /Jeanine Bourvéau

**Une sortie de découverte du Pays D'Apt**

Jeanine Bourvéau

**Propos de céramiques (suite)**

Jeanine Bourvéau



## Encore Niozelles ( Page de couverture)

A la suite de la démolition d'un mur pour réaménager l'intérieur de sa maison, un habitant de Niozelles a découvert une pierre de grande taille portant des inscriptions.

La pierre, aux dimensions de 0,80 m de haut, 0,30 m de large et de profondeur comporte 4 lignes avec des lettres de 7 cm de hauteur et des interlignes de 4 cm. Elle est en calcaire local.

Avec beaucoup d'intelligence, le maire de Niozelles, M. Roman, particulièrement attentif à l'archéologie de son village, nous a contactés et nous avons avisé, comme il faut le faire pour toute découverte, le responsable de notre département au Service Régional de l'Archéologie, M. Congès. Les photos ont aussi été envoyées à M. Jean Guyon spécialiste des inscriptions antiques. Tous deux nous ont donné les explications suivantes : Il s'agit d'un ex-voto antique (Ier ou IIème siècle de notre ère) commandé par un nommé Quintus Atilius qui ainsi a réalisé sa promesse d'ériger une stèle en offrande à Jupiter, à la suite d'un vœu.

*O.M. désigne le plus grand des dieux "Optimus Maximus" c'est à dire Jupiter.*

*Q. Atiliu représente une partie du nom du dédicant soit : Q(uintus) Atiliu (s)*

*La ligne suivante qui représente son "cognomen", c'est à dire son surnom, n'est pas lisible, pour le moment, car recouverte d'une petite couche de ciment.*

*V.S.L.M. représentent les initiales d'une expression conventionnelle qui signifie "a réalisé ce vœu , avec bonne volonté"*

Mais cette pierre a une première "vie", qui précède cette inscription car elle porte, à son côté gauche, un "trou de louve", creusement d'une dizaine de cm, rectangulaire en surface et s'élargissant en profondeur. Dans l'Antiquité, on pratiquait ce type d'encoche, dans les grosses pierres de taille, afin d'y bloquer un système de levage, pour les positionner au cours de la construction d'un monument. Normalement le trou de louve se trouve au milieu de l'une des faces de la pierre pour une question d'équilibrage, or ici, il est proche d'un bord; la pierre d'origine a donc été retaillée, après un premier emploi dans un bâtiment antique.

*On peut donc supposer que Quintus Atilius a passé commande à un tailleur de pierre qui récupérait des pierres d'un monument détruit. Ce bâtiment a-t'il été dans les environs de Niozelles? Pour le moment aucun grand bâtiment n'a été repéré aux alentours. D'ailleurs, seuls des monuments comme des mausolées, théâtre, temples, etc. utilisaient des pierres de taille de cette importance et ils sont presque exclusivement en milieu urbain, comme dans les villes antiques d'Apt, Sisteron, ou Riez.*

La "vie" de cette pierre a continué car elle porte aussi, dans sa partie supérieure, une cuvette ovale qui a pu servir de lieu d'offrande à Jupiter à qui elle était dédiée. Mais une autre hypothèse existe pour son utilisation : en effet une chapelle, déjà mentionnée au XIe siècle, mais peut-être plus ancienne, est à proximité. Il n'est pas impossible que la pierre ait servi de support de table d'autel, comme nous en avons de nombreux exemples, et dans ce cas, la cuvette a pu être un lieu de dépôt de reliques sous l'autel. Cependant la pierre ne porte aucun signe chrétien qui puisse confirmer cette hypothèse.

Cette énumération est la démonstration que les pierres "parlent" aux archéologues !

Profitez de cette occasion pour bien préciser que ce que vous trouvez chez vous est à vous. Si la trouvaille archéologique est d'importance ou nécessite une étude en laboratoire, les services compétents vous demanderont de l'étudier, mais vous la rendront . Ainsi à Niozelles cette pierre restera sur place, scellée et sous abri .

J. Bourvéau

## Le mot du président

Encore une année qui va bientôt arriver à son terme, mais combien riche pour notre association !

En effet, des années de travail, initiées par Jeanine Bourvéau et Christiane Boekholt ont vu leur aboutissement avec l'exposition « *Autour de l'An Mil en Pays de Forcalquier* », qui, du 17 septembre au 10 octobre, a attiré, au centre d'Art contemporain de Forcalquier, 1300 visiteurs, tous enthousiastes.

Cela a été rendu possible grâce à la contribution des archéologues Daniel Mouton, Sandrine Claude et Maria Christina Varano ainsi qu'à l'assistance technique des services du Parc du Luberon et à l'aide de la Municipalité de Forcalquier.

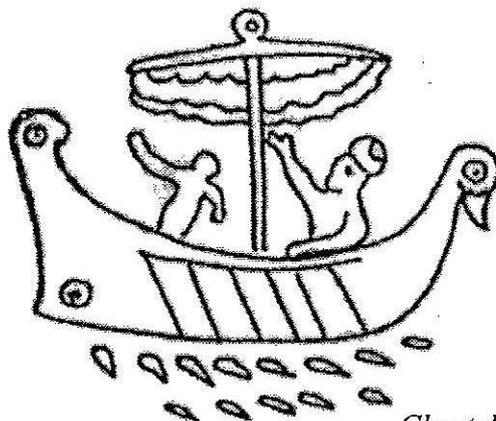
Le succès de l'exposition ne s'arrête pas là puisque plusieurs demandes de prêt ont été formulées, dans la région : entre autres par les Amis de Vachères, Simiane-la-Rotonde, Ansouis, la Bibliothèque pour tous de Forcalquier (pour l'été prochain).

En complément de cette manifestation, une visite de plusieurs castra, le 16 octobre, clôturant la série des visites estivales, a affiché plus que complet. Nous allons maintenant reprendre le cycle des conférences, en commençant, le 17 novembre, par une présentation, audiovisuelle de l'Antiphonaire de Sainte-Tulle, par M et Mme Escoffier.

Presque chacune de nos manifestations nous a amené de nouveaux adhérents, nous encourageant encore à continuer et si possible amplifier notre action.

C'est avec tous les membres du bureau, dont le soutien n'a pas failli, que je vous souhaite à tous, « *un bon bout d'an* » et nos meilleurs voeux pour l'an qui vient.

Pierre Bourgoïn



Décor d'une lampe votive du

Chastellard de Lardiers (voir page 34).

## Dans les sous-sols de la vieille ville : le secteur de l'îlot Marius Debout à Forcalquier (Alpes de Haute Provence)

Chr. Voyez, E. Leal

### L'intervention

Le projet d'aménagement de l'îlot Marius Debout, situé dans le centre historique de Forcalquier, a fait l'objet d'une campagne de diagnostic archéologique prescrite par le Service Régional de l'Archéologie (SRA-PACA), représenté par G. Congès (conservateur 04), et réalisée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), sous la direction de Christophe Voyez et Emilie Leal (archéologues)<sup>1</sup>. Cette étude s'inscrit dans un contexte extrêmement sensible.

En effet, le site se trouve à l'intérieur des murs de la ville médiévale, le long d'une rue importante autrefois connue comme la rue Grande, où se concentraient de nombreuses activités lucratives (commerces ou artisanat). Menée sur une superficie de 1170 m<sup>2</sup> pendant une durée de neuf jours en novembre 2004, la campagne de diagnostic a permis l'inventaire et la reconnaissance de dix-sept unités parcellaires (fig. 1).



Fig. 1: Vue aérienne de Forcalquier avec la localisation du secteur d'étude (fond IGN, donation Patrimoine du Pays de Forcalquier).

### Topographie d'un quartier médiéval

La topographie originelle a été profondément modifiée au cours du temps par l'implantation humaine. Ainsi, dès l'époque médiévale et jusqu'à l'époque moderne, le sous-sol de l'îlot Marius Debout a fait l'objet d'aménagements en caves. La couche géologique composée de marnes sableuses à argileuses de l'Helvétien (Miocène moyen) alternant avec des lignes de concrétions calcaires blanchâtres (2 à 4 cm) (localement appelée safre) est apparue morcelée

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier Jeanine Bourvéau (association « patrimoine de Forcalquier ») qui a mis à notre disposition un local et a en outre participé à la rédaction du rapport. Sa disponibilité et sa connaissance de Forcalquier sont un atout pour cette ville qui ne peut se permettre d'oublier son passé pour fonder son avenir ; Andreas Hartmann-Virmich (LAMM-CNRS) qui nous a fait le plaisir de sa visite et a parcouru avec nous durant une journée entière les multiples caves visitables du site et de la vieille ville, nous faisant profiter de ses observations et de ses connaissances ; Isabelle et Héloïse, du service des archives de la ville de Forcalquier, et Caroline Der, guide de pays à l'office de tourisme du pays de Forcalquier, qui nous ont fait découvrir le couvent des Cordeliers et son sous-sol. François Guyonnet (Service Archéologique du Vaucluse), spécialiste de l'archéologie du bâti, qui s'est déplacé sur le site et nous a offert ses conseils avisés.

et souvent absente dans des secteurs où elle devait être présente, rendant difficilement restituable l'aspect originel de sa surface (fig. 2).

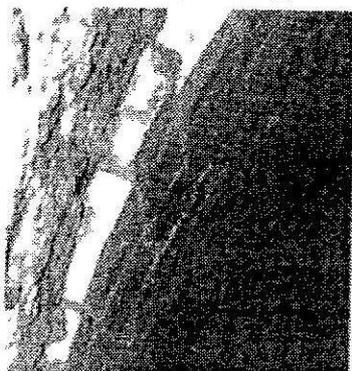


Fig. 2 le substrat visible dans le fond d'une cave. (C. Voyez/INRAP)

Néanmoins, les observations réalisées sur l'îlot et dans les caves permettent de proposer une première ébauche de la topographie. Celle-ci présente un pendage régulier vers l'ouest avec une rupture de pente bien marquée, constituant une ligne directrice nord-sud sur une moitié de l'îlot. Cette configuration du terrain permet de restituer au moins deux terrasses successives de largeur plus ou moins égale qui forment en quelque sorte une barrière naturelle. Un sondage mécanique a permis de mettre en évidence cette ligne de rupture de pente. Le sommet du substrat se trouve en ce point à une altitude de 559,20 m NGF et se poursuit en contrebas à une altitude moyenne de 552,70 m NGF.

Le dénivelé entre les deux terrasses ainsi créées est de l'ordre de 6,50 m. Cet aménagement de rupture de pente a été identifié sur une longueur de plus de 30 m et doit se prolonger vers le nord.

L'état du terrain n'a malheureusement pas permis de l'identifier sur toute la longueur de l'îlot mais il est perceptible dans le découpage parcellaire, où il apparaît comme un élément important de la structuration de l'îlot, limitant l'arrière des parcelles donnant sur la rue Marius Debout de celles ouvrant sur la rue du Palais.

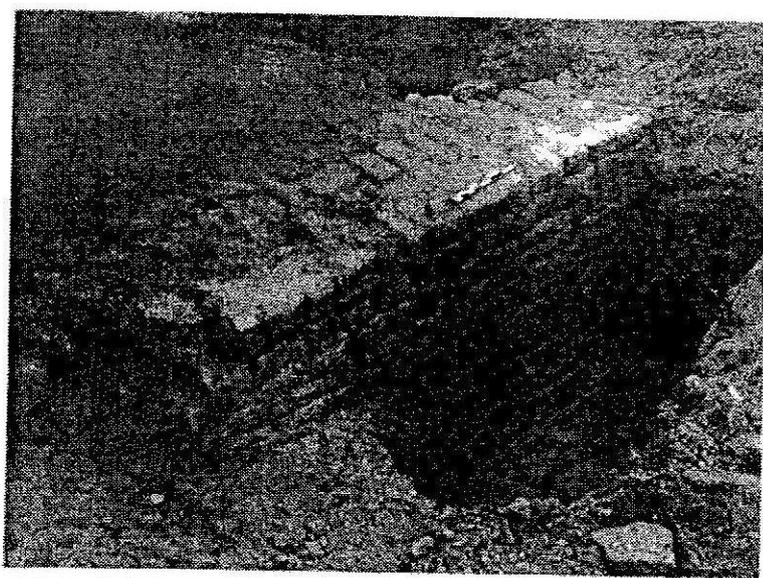


Fig. 3 détail du parement est du mur marquant la limite de la terrasse (cliché C. Voyez/Inrap)

Un mur assisé (fig.3), constitué d'un double parement de moellons avec blocage interne de cailloux matérialise cette limite. Il est construit sur une largeur totale de 0,80 m et conservé sur une hauteur d'élévation de 2 m, soit 13 assisés. Il possède une fondation à ressaut débordant de 5 cm, observée sur une hauteur de 0,20 m dont la base n'a pu être atteinte. L'appareil est lié au « safre » en joints peu épais réguliers. Les moellons, disposés en boutisse et carreau, sont dressés sur une seule face (de sections carrée ou rectangulaire) et bruts sur les autres faces.

### Structure et évolution de l'îlot

La configuration générale de l'îlot s'organise en une série de parcelles laniérées et denses. Les parcelles sont adossées de part et d'autre d'un mur de terrasse en raison du fort dénivelé existant entre la rue du Palais et Marius Debout. De largeurs variables, comprises entre 2,50 m et 5,80 m, les parcelles varient en profondeur de 14 m à 18 m pour les parcelles sur la rue Marius Debout et de 5,50 m à 14 m pour les parcelles sur la rue du Palais. Si les dimensions des différentes parcelles, plus particulièrement leur largeur, témoignent d'une certaine irrégularité du parcellaire, leur structuration interne est relativement homogène.

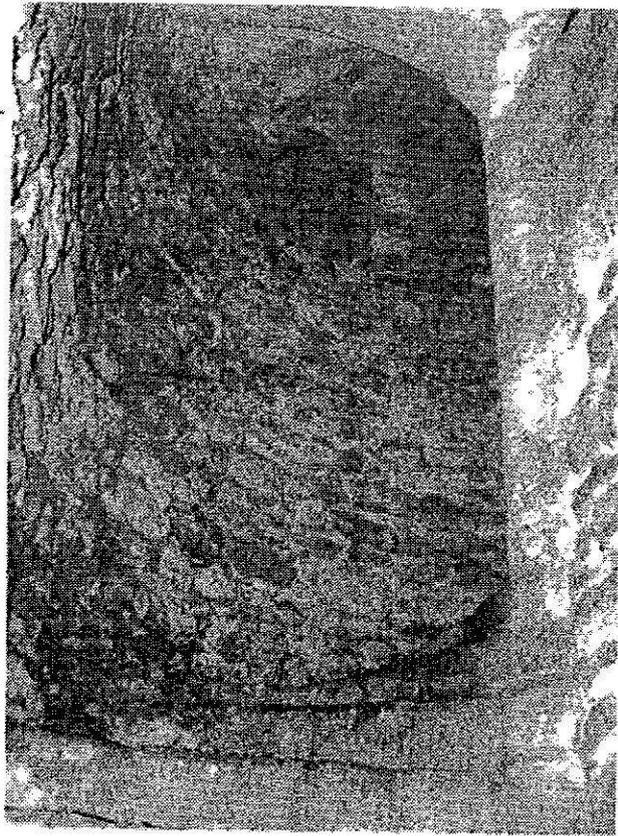


Fig. 4 : escalier à vis permettant l'accès à une cave  
(cliché C. Voyez/Inrap).

Cet escalier est actuellement enfoui sous les gravats, et inclus dans une maçonnerie plus récente ne permettant pas de déterminer s'il s'accompagnait d'un vestibule donnant sur la Rue Grande ou sur la ruelle qui longeait à l'origine l'îlot au nord.

Il n'est pas rare que les escaliers à vis s'installent à la jonction de deux parcelles et soient un élément du remembrement de deux « unités foncières » (Sournia 1990, p. 189). Ce phénomène, même s'il n'a pu être perçu dans le cadre de ce diagnostic, doit néanmoins être envisagé dans les transformations de cette période.

### Extension du bâti (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ?)

Si ce phénomène, commun à l'ensemble de l'îlot, a bien été identifié, il n'a en revanche pas pu être bien calé chronologiquement : il est probable que ce processus s'étend sur une période assez longue. Il ne semble pas antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle et doit se poursuivre jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Deux procédés sont mis en oeuvre pour étendre la surface bâtie disponible.

Au sous-sol, on procède à une reprise de la maçonnerie des caves de manière à les étendre sous la rue et parfois également sous les cours.

En surface, la construction de nouveaux espaces voûtés dans les espaces libres jusque là permet d'investir les arrière-cours. Avec la topographie en terrasse, ce sont désormais trois niveaux qui peuvent être observés.

Les murs sont équipés de points de passage entre les parcelles donnant sur la rue du Palais et celles donnant sur la rue Marius Debout.

Ce processus d'extension et de densification du bâti aboutit à une atténuation du phénomène de terrasse, les niveaux de caves des parcelles de la rue du Palais correspondant au rez-de-chaussée et au premier étage des parcelles ouvrant sur la rue Marius Debout.

### Réalignement aux XVII<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> siècles

Les parcelles de la rue Marius Debout conservent encore tout ou partie de leur façade moderne. La construction de ces façades s'est accompagnée d'un réalignement de la ligne de façade sur rue en avant des murs médiévaux. Cette caractéristique est visible en fondation dans quelques caves et en élévation dans la ligne de façade de la rue Marius Debout.

### **Le bâti antérieur au XVI<sup>e</sup> s.**

Les constructions répertoriées les plus anciennes sont les niveaux de caves. Elles ont fait l'objet de nombreux remaniements, témoignant de l'importance de cet espace dans la fonctionnalité des demeures. Leur configuration d'origine correspond à des pièces alignées sur les façades en rive de rue, sans extension sous la voirie et s'étendant rarement au-delà de la façade sur cour.

Les voûtes des caves comportent des soupiraux, appartenant à la conception originelle, qui ouvrent sous le bâti, dans le sol du rez-de-chaussée. Les dimensions de certains de ces soupiraux permettent de penser que ces ouvertures ne servaient pas uniquement à l'aération mais pouvaient éventuellement être utilisées pour le transfert de marchandises depuis le rez-de-chaussée vers la cave.

En surface, la parcelle se répartit en espace loti et en espace libre. Le bâti en rive de rue occupe environ les deux tiers de la profondeur disponible, alors que le tiers restant en fond de parcelle est dévolu à une petite arrière cour, à l'aplomb du mur de terrasse pour les parcelles sur la rue Marius Debout ou au contraire en surplomb de la terrasse inférieure pour les parcelles de la rue du Palais. La profondeur de ces cours est de 5 m en moyenne, leur largeur étant ajustée sur celle de la parcelle. Cette configuration est commune à toutes les parcelles qui ont pu être étudiées.

La formule adoptée dans la première phase de lotissement est donc celle du bâtiment à corps unique accompagné d'une arrière cour. Il est construit perpendiculairement à la rue et sa largeur ne dépasse pas 5,80 m. Le rez-de-chaussée, dévolu aux activités de production, est surmonté d'au moins un étage alors que les espaces de caves offrent une capacité de stockage conséquente, avantage considérable dans un réseau urbain aussi dense.

### **Les transformations de la fin du XV<sup>e</sup>- début du XVI<sup>e</sup> siècles.**

La présence, dans les parcelles de la rue Marius Debout, de trois escaliers à vis (fig. 4) venant s'intégrer au bâti préexistant constitue un élément particulièrement intéressant de l'évolution de cet îlot. Au moins trois maisons de la rue Marius Debout adoptent ce nouveau parti distributif. L'implantation de l'escalier s'effectue alors en fond ou en avant de parcelle.

L'un de ces escaliers à vis est installé dans l'arrière cour d'une parcelle, où il constitue un élément saillant hors œuvre appuyé contre le mur de façade sur cour. La cage d'escalier polygonale à l'extérieur, conservée sur toute la hauteur du rez-de-chaussée et celle du premier étage, utilise largement la pierre de taille pour les marches, la vis et les chaînages des murs de cage. Compte tenu de l'étroitesse de la cour, cet ouvrage apparaît très imposant. Il vient se greffer sur l'escalier à volée droite reliant la cave au rez-de-chaussée, créant alors une circulation continue du sous-sol vers les étages.

Le deuxième exemple concerne un escalier à vis, construit non pas en fond de parcelle mais inclus dans le corps du bâtiment qu'il dessert, à l'angle de murs porteurs. Il relie le sous-sol au premier étage. La cage d'escalier, polygonale à l'intérieur comme à l'extérieur, est conservée sur deux niveaux comprenant la hauteur de cave et celle du rez-de-chaussée.

Le troisième exemple de ce dispositif dessert dans une autre parcelle les étages depuis le rez-de-chaussée.

### Conclusions

Les vestiges de l'îlot Marius Debout constituent un remarquable ensemble bâti dont la construction s'échelonne au moins entre les XV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, au regard du mobilier archéologique recueilli, mais pourrait être antérieure. Il s'agit de données inédites pour Forcalquier, permettant d'appréhender de manière tangible quatre siècles de l'histoire de cette ville, et relativement rares dans les recherches architecturales urbaines. Par ailleurs, ce réseau, aussi bien souterrain qu'en élévation, peut être mis en perspective avec l'environnement architectural immédiat (rue Marius Debout, rue du Palais, place Saint Michel). Le mobilier archéologique recueilli est peu abondant compte tenu du mode d'intervention, limitant ainsi les propositions de datation précise. Il est constitué de céramiques (céramique commune grise non datée, bols à glaçure monochrome du XV<sup>e</sup> siècle, marmite en pâte claire engobée du XVI<sup>e</sup> siècle), verre, monnaie (un billon de Louis XII), éléments architecturaux abandonnés lors de la démolition de l'îlot (piles d'évier, éléments de fenêtre à meneaux du XV<sup>e</sup> siècle, bloc mouluré). L'un des sondages a par ailleurs livré une pièce remarquable.

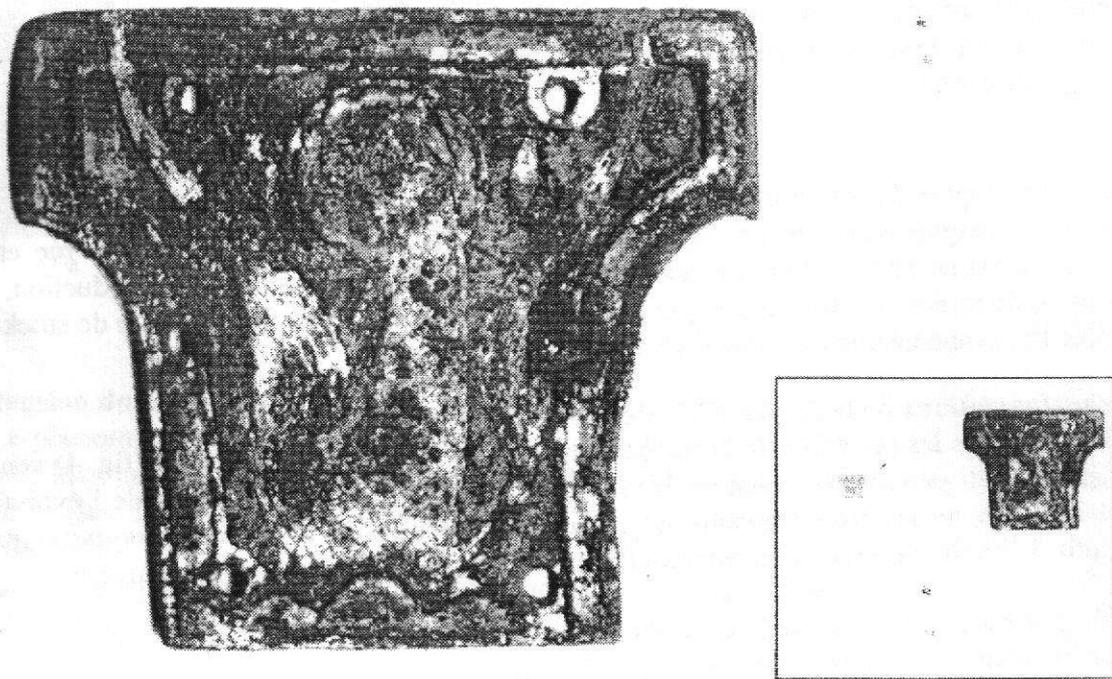


Fig 5 - Plaque en bronze émaillée représentant l'Agile de Saint-Jean l'Évangéliste (cliché C. Voyez/Inrap)

Il s'agit d'une plaque de bronze émaillée figurant l'aigle de Saint Jean, réalisée suivant la technique du champlevé et destinée à être fixée sur une âme de bois (fig.5). Compte tenu de sa forme et de son iconographie, il est probable qu'il s'agisse d'un élément issu d'une croix portant un décor constitué du tétramorphe (quatre Vivants). Son lieu de production et sa datation, évaluée entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècles, restent à préciser.

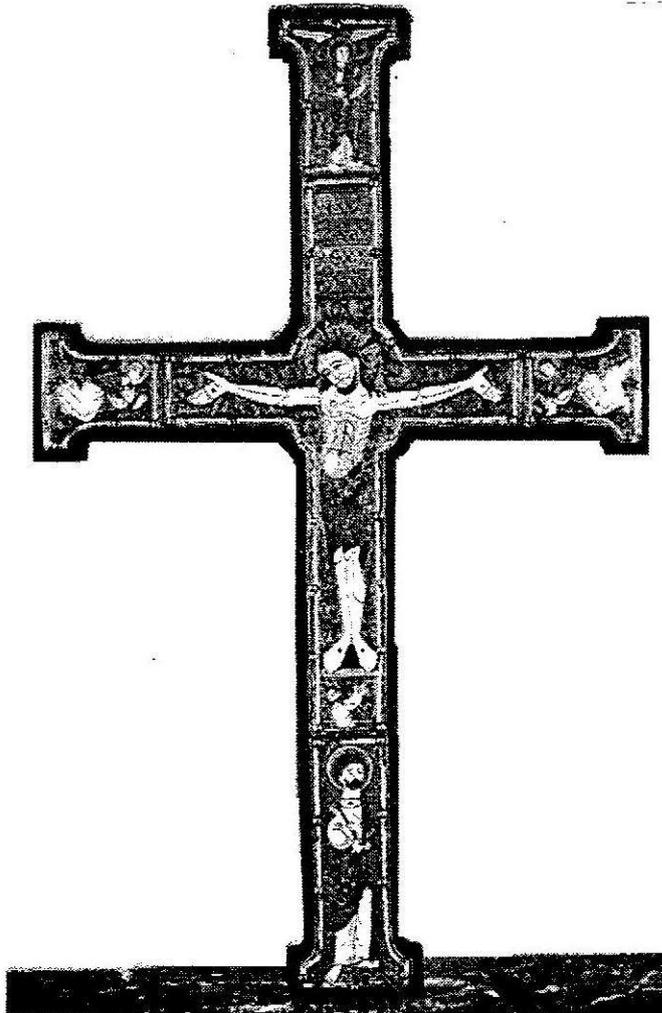
## Une exceptionnelle trouvaille à Forcalquier.

Grâce au sérieux du travail de Christophe Voyez et Emilie Leal de l'INRAP, on a pu constater le grand intérêt de cette exploration-préventive de l'îlot Marius Debout. Mais la trouvaille qu'ils ont faite *s'il devait y avoir une seule justification aux fouilles préalables aux travaux de la vieille ville à Forcalquier ce serait celle-là ! (Cf. page 6)*

Nous avons été intrigués par cette découverte : Une lame de métal émaillée en forme de T, dont la lisibilité, du fait d' un long séjour en terre et des oxydations subies, était assez vague. (*Dimensions sont hauteur. 6,7cm; largeur 7,7cm; épaisseur 2 cm. C. Voyez*)

Après nettoyage, on distingue bien, un oiseau avec de grandes et fines ailes dressées. Des recherches et comparaisons avec les documents existants, nous ont permis de comprendre que cette plaque avait orné l'extrémité supérieure de la branche verticale d'une croix d'autel.

On connaît quelques exemplaires de ce type de croix, toujours dans les grands Musées, comme Cluny à Paris, le "Cleveland Museum of Art (Ohio) aux USA, ou le musée Pozzi Pezzoli à Milan dont voici la reproduction comme exemple d'une croix conservée dans son intégralité.



Il s'agit de croix, dont l'âme en bois, est couverte au recto comme au verso, de précieuses plaques de métal décorées "d'émaux champlevés", une technique usitée entre la fin du XIIe siècle et le milieu du XIVe siècle et dont les grands centres de fabrication sont situés en Limousin ou en Région Mosane-Rhénane.

Plusieurs formes de croix ou de types de décor ont existé durant ces siècles. Celles qui avaient une forme en croix latine comportaient, en général, sur chaque face, 5 parties émaillées : la croix au centre et, à chacune des 4 extrémités des branches, une partie, de forme plus compliquée, ornées de sujets assez constants. Sur une des faces, le Christ en majesté, cerné d'une mandorle, était au centre de la croix, il était entouré, sur les extrémités des branches, par la Vierge, saint Jean, saint Pierre etc.

Sur l'autre face, le Christ crucifié était accompagné des éléments du "Tétramorphe", les quatre "vivants" cités par Jean dans son Apocalypse *".. au milieu du trône, l'entourant, quatre animaux couverts d'yeux, par devant et par derrière. Le premier animal ressemblait à un lion, le deuxième à un jeune taureau, le troisième avait comme une face humaine, et le quatrième semblait un aigle en plein vol..."* "Nouveau Testament, Apocalypse V,7.

Fortement influencés par l'art byzantin, devenus les symboles des quatre Evangélistes (le lion pour Marc, le taureau pour Luc, l'animal à figure d'homme (ou ange) pour Mathieu, l'aigle pour Jean), ils sont toujours groupés et cantonnent souvent le Christ en Majesté, au tympan des églises, comme à Ganagobie par exemple.

A Forcalquier, nous avons le symbole de saint Jean sous la forme d'un aigle, c'est le seul fragment retrouvé d'une croix d'une grande richesse. Elle n'a pu appartenir qu'à un grand et riche personnage qui l'a peut-être offerte à une église de Forcalquier.



*Potence supérieure d'un revers de croix du Metropolitan Museum of Art, comportant aussi l'aigle de St-Jean, comparable à la plaque de Forcalquier.*

Les "émaux champlevés" font suite aux "émaux cloisonnés" des époques précédentes qui se substituaient aux gemmes précieux sertis, sûrement plus coûteux.

Un objet comme celui retrouvé à Forcalquier est très rare et précieux, car, du fait des avatars subis par nos églises au cours des guerres de religion, pillages et autres révolutions, les objets qui ornaient les églises ou en constituaient le "trésor" ont disparu. Et s'il nous reste, de l'art religieux des XIIe et XIIIe siècles, énormément d'exemples architecturaux, il ne nous reste rien du décor mobilier des églises de cette époque lointaine.

*Il me semble important que la ville de Forcalquier n'abandonne pas cette plaque à un dépôt de fouille, mais lui consacre une budget (modeste: devis de 500 Euros, ) pour la restaurer et ainsi pouvoir la présenter au Musée de Forcalquier.*

## Quelques précisions :

**Apocalypse** : genre littéraire prédisant, sous forme d'allégories, les destinées du peuple et cultivé vers la période -200 à +100. Les judéo-chrétiens l'imitèrent dans certains apocryphes.

**Email**, substance vitrifiable, transparente ou opaque, incolore ou colorée par des oxydes métalliques, qui recouvre une poterie, un verre ou un métal pour obtenir une protection ou un effet décoratif, et fixée par une fusion à très haute température.

### **Les procédés d'exécution :**

**Les émaux cloisonnés** : Sur une plaque de fond, généralement en or, on soude des petites cloisons verticales qui forment des compartiments dans lesquels on place différentes sortes de poudre d'émail. La cuisson au four fond et fixe l'émail qui est ensuite poli à l'émeri pour présenter une surface lisse et brillante, constituée de décors de vitrifiés colorés, séparés par de minces filets d'or. En fait, ils se substituent à des décors de pierres précieuses enchâssées, sûrement plus coûteux.

Parmi les plus beaux et plus anciens cloisonnés connus en Occident : La "Pala d'Oro" originaire de Byzance, conservée à Saint-Marc de Venise, le Reliquaire de Sainte-Croix de Poitiers (VIe s.)

**Les émaux champlevés** ou en "taille d'épargne", relèvent d'un art plus complexe et aux plus grandes possibilités décoratives. Sur une plaque d'or ou de cuivre, les compartiments ne sont plus rapportés mais creusés dans l'épaisseur de la plaque, en taille de réserve, c'est à dire en conservant l'épaisseur de la plaque pour les parties constituant le dessin.

Les fonds creusés sont dorés, ou "vermiculés." Sur les parties en réserve sont déposés des émaux qui colorent les motifs des dessins. Puis la plaque est soumise aux mêmes opérations de cuisson et de polissage.

**Les émaux translucides sur reliefs** ne sont utilisés que pour la décoration des métaux précieux or ou argent, ce sont des émaux de basse taille c'est à dire "des bas reliefs" recouverts d'émail transparent, ils sont aussi appelés émaux de plisqué ou d'applique.

**Les émaux peints** ne sont plus des mosaïques, comme les émaux des 2 premières catégories, mais de simple peintures, constituées de couches d'émail superposées, créées par des artistes.

Ces quatre procédés se sont succédés dans l'ordre chronologique.

**Historique** : Les Hébreux, les Grecs et les Romains ne semblent pas avoir connu l'émail mais les Etrusques ont des bijoux ornés d'émaux.

Au IIIe siècle, l'émaillage sur bronze existe en Gaule et en Angleterre. Puis Byzance devient le centre de l'émaillage et fournit des techniciens dans toute l'Europe.

Au Moyen âge en Europe Occidentale où l'émaillerie connut une grande importance, toute l'orfèvrerie était émaillée et l'on fit en émail jusqu'à des pierres tombales. Les deux principaux centres d'émaux champlevés furent la région mosane-rhénane et le Limousin.

Le bleu domine dans les émaux limousins, alors que le vert et le jaune dominent dans ceux de la région mosane-rhénane.

Dès le XIIIe s., et pendant tout moyen âge, Limoges a inondé l'Europe de l'*Opus Limovicense* sur les pyxides, crosses, chasses, plaques tombales etc. Les émaux peints de plusieurs couleurs ou en grisaille n'apparaissent qu'au XIVe siècle et sont largement utilisés à la Renaissance.

L'évolution de l'art des émaux est parallèle à celui du vitrail ( probablement grâce à une maîtrise commune des colorants à base d'oxydes métalliques )

J. Bourvéau

### **Bibliographie :**

SOUCHAL Geneviève : Bulletin Monumental 1967 T. CXXV p. 30 à 71.

L'Art et L'Homme, direction René Huygues, Larousse 1958

Dom Melchior de VOGUE et Dom Jean NEUVILLE. Glossaire, Zodiaque (1983)

VIOLLET-le-DUC : Le mobilier médiéval, t. II : l'orfèvrerie p. 320-376

## Un ancien moulin à huile remis au jour à Forcalquier.

A l'initiative de M. Breger, un ancien moulin à huile enfoui sous des tonnes de gravats a été dégagé et reconstitué avec les pièces retrouvées in situ.

C'était un moulin à sang, mû par un mulet ou un âne, qui a fonctionné encore après la Grande Guerre. Il s'ouvre sur une cour, située entre des immeubles de la rue Marius Debout.

De l'ancien moulin il reste :

- La cuve à dégriter, équipée de ses deux meules jumelles peu épaisses. Au dessus subsiste la poutre comportant l'encastrement de la grenouille dans laquelle l'axe tournait.

- Le pressoir tout en bois (qui était situé à droite en entrant) avait pratiquement disparu. Seules les bases des montants circulaires en bois, tronçonnés à une hauteur de 90 cm environ de leur implantation, étaient en place.

- La maie du pressoir : grosse pierre ronde, creusée d'un écoulement pour déverser l'huile, a été retrouvée en place, avec son bouchon de bois.

*Ce pressoir est maintenant évoqué grâce à un montage réunissant plusieurs éléments originaux ou acquis. parmi lesquels la poutre-écrou provenant d'un autre moulin détruit, Place Jeanne d'Arc. Par commodité et pour sa mise en valeur, le pressoir a été placé face à l'entrée, cependant cette position rend l'utilisation du cabestan incompatible avec le sens de la vis.*

- Le cabestan, tronc de diamètre important, est aussi conservé sur une hauteur 1 m 60. Il a été remis à sa place et comporte encore ses poignées et des cordages. Autour de l'implantation du cabestan, le sol comportait un chemin circulaire en terre battue, en creux par rapport au caladage encore en place. Le sol devait être gluant d'huile, cela évitait de glisser pour les hommes qui actionnaient le cabestan en poussant sur les bras.

- Trois cuves à décanter, étanchées, ont à leur gauche, le foyer et la trace de la souche de cheminée, et à leur droite une cuve ronde, probablement utilisée pour recueillir les margines. Cette dernière était en relation avec une évacuation qui passait par les caves des maisons situées à l'Ouest, en direction du rempart en contre bas duquel ces eaux malodorantes devaient être évacuées hors la ville.

- Une pierre circulaire, 1m de large environ, 15 cm de hauteur, a aussi été trouvée. Elle est creuse, les bords intérieurs évasés et bien polis. Le fond est ouvert et cassé sur la partie centrale. Il s'agit probablement d'une cuve à dégriter de petite taille, très ancienne.

### Eléments historiques :

Ce moulin est mentionné au début du XIXe siècle dans le Cadastre Napoléonien, sur la parcelle G 787, en forme de "L".

Les locaux de ce bâtiment qui existe toujours étaient répartis entre :

Blanchard J. Jacques : Moulin à huile

Martin Maurice : Ecurie

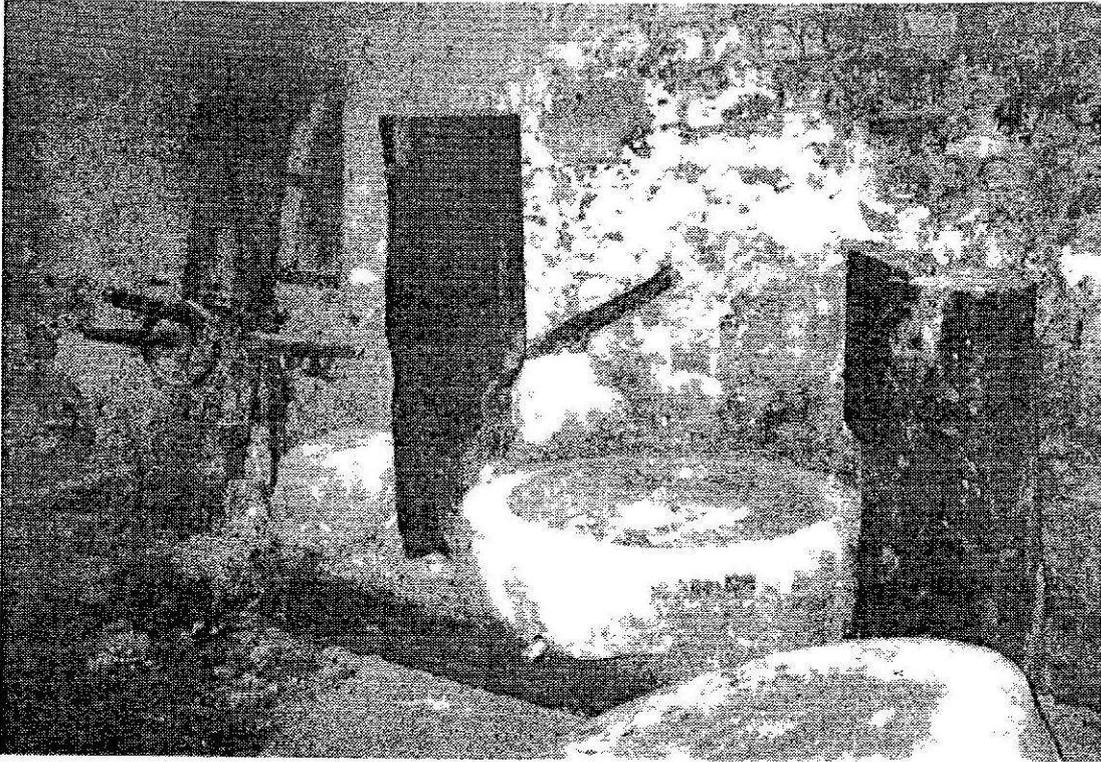
Henry Claire : une chambre au dessus

Henry Pancrace: Bâtiment d'habitation.

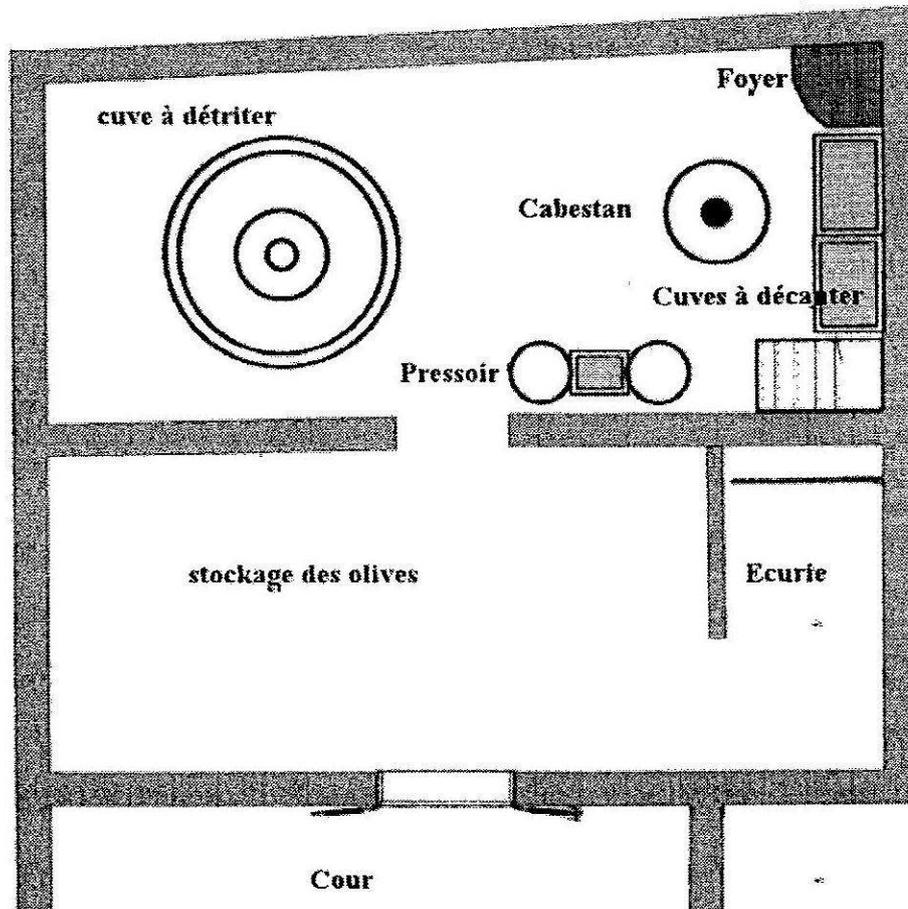
Cependant au folio 106 de la matrice cadastrale, cette parcelle n'est pas mentionnée dans la liste des biens de J. Jacques Blanchard. Il faut d'autres pistes pour remonter l'histoire de ce moulin car, en l'absence d'autres documents, on ne peut affirmer aucune datation pour les débuts de son activité.

Un témoin a encore vu fonctionner ce moulin, dans son enfance, vers 1920. L'activité a dû cesser avant la dernière guerre.

*Nous recherchons tous témoignages anciens sur ce moulin.*



*Le pressoir, tel qu'il a été trouvé, avec les deux montants tronqués et sa maie arrondie.  
A gauche le cabestan portant encore ses poignées, au premier plan une des meules.*



*Plan, à main levée, du moulin de Gouvan à Forcalquier*

## L'église et le clocher de la Brillanne

*ou "Les difficultés pour obtenir une cloche".* M. Borghini

Au début du Moyen Age, une toute petite chapelle aurait existé à l'emplacement de l'église actuelle; elle aurait été détruite par les sarrasins vers l'An 900. Durant de nombreux siècles la chapelle du château va servir de lieu de culte.

Ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, alors que le château n'est plus qu'un tas de ruines, qu'une nouvelle chapelle, en galets de la Durance va être construite. Si bien qu'en l'An 1700 il n'y avait au bord des champs sur la terrasse d'origine glaciaire qu'une chapelle.

Entre 1740 et 1745, elle est remaniée, agrandie et devient une église. La cure n'est construite qu'en 1749.

En 1800 la petite église est toujours dépourvue de clocher. Elle n'a pas de cloche pour appeler les fidèles, sonner les matines et l'Angélus. Le maire, le curé et le conseil de fabrique (conseil paroissial actuellement) travaillent longtemps et méthodiquement pour acquérir ce que tout le monde souhaite - une cloche - Mais ce projet restera très longtemps sans suite.

En 1838, il est envisagé la construction d'une tourette pour y placer une horloge côté Durance, mais cette horloge n'a pas de cloche pour sonner les heures.

En 1839 Le curé Arnoux et le conseil de fabrique composé de Gaspard Plume, Pierre Basset et Joseph Basset, réussissent à acheter une cloche de grandeur moyenne.

En 1841, la cloche fournie par M. Gaubert de Manosque pour la somme de 280 f. est enfin opérationnelle. Elle sera Baptisée le 28 avril 1841 et portera le nom de Marie-Agathe avec pour parrain le Maire Jean Gervais et pour marraine Euphrosine Basset .....Mais l'église n'a toujours pas de clocher !

Entre 1840 et 1872 le grand rêve de posséder un clocher se réalise grâce aux efforts d'une population unie solidaire et la bonne volonté générale. Beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants vont transporter des galets de la Durance dans des couffins posés sur leur tête. Pendant que certains approvisionnaient le chantier en matériaux, d'autres taillent les pierres d'angle, les corniches, et les maçons élèvent le clocher qui surplombe la vallée.

La construction du clocher néo-roman dura 32 ans, ce qui fait beaucoup d'années par mètre linéaire: il ne mesure que 20 m. environ!

A ce stade de l'histoire voici une petite anecdote digne de Clochemerle : L'église d'Oraison avec son clocher, qui fait le pendant sur la rive gauche de la Durance, ont été construits en 1665, et ont été rénovés à plusieurs reprises. Pendant la construction du clocher de La Brillanne, un espion d'Oraison surveillait son élévation. A un moment donné, le clocher de la Brillanne, qui n'était pas encore terminé, se trouva être plus haut que celui d'Oraison. Alors les élus d'Oraison, par fierté ou par domination, ont souhaité que leur clocher dépassa l'autre. Et à partir de 1865, le clocher d'Oraison fut surélevé : on y voit très bien une sorte de rehausse. C'est ce que j'appellerais une querelle de clocher !

En 1873 est posée la dernière pierre et tous sont unanimes : la petite cloche ne convient plus pour un si beau clocher! On ne peut plus attendre ! Alors le 5 octobre 1873 le curé Joseph Aubergier et le consul de fabrique demandent au conseil municipal une participation de 800 f. pour mettre en place une cloche plus digne.

Rapidement avec l'aide municipale et une souscription, une cloche de plus de 400 kilos est commandée auprès d'un célèbre fondeur de Vricourt, dans les Vosges, pour la somme de 1620 f. transport et poses compris.

Enfin le 20 avril 1874, le rêve étant devenu réalité, la bénédiction de la nouvelle cloche Marie-Agathe avait lieu en présence de son parrain le Maire Joseph Reyne et de Marie Anne Mene, épouse Etienne, sa marraine.

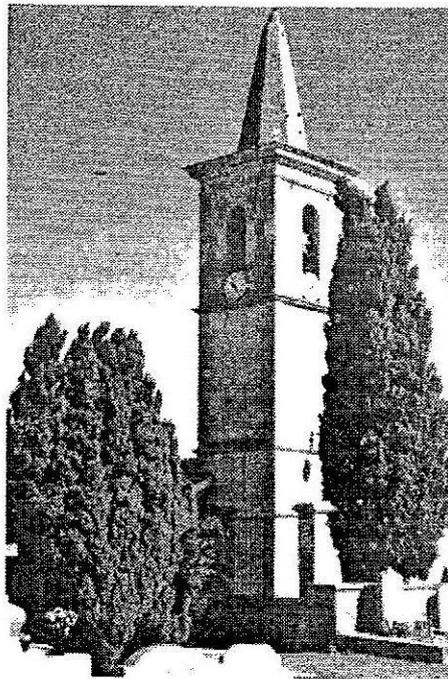
Dans la foulée une somme de 25 f. par an fut votée pour les appointements du sonneur qui allait tirer la corde en fonction des événements ( merci à celui qui me dira combien représentent 25 f. de l'époque )

Actuellement notre clocher contient 3 cloches dont nous connaissons la provenance. La grosse de 400 kilos, du côté Est, nous venons d'en parler. Une cloche de taille moyenne, côté Nord, est celle qui existait avant la construction du clocher, une petite cloche du côté est celle qui a été sauvée à la destruction de la chapelle du château en 1613, et qui est restée cachée pendant 250 ans chez des particuliers.

En 1891 le clocher est équipé d'une horloge mécanique achetée, pour 1250 f. à M. Bagarry de Forcalquier, avec un seul cadran côté Nord. La motivation profonde de cet achat fut qu'elle rendrait de nombreux services, pour les arrosages, pour les gens des fermes, pour les horaires lors de la construction du canal d'arrosage, pour le rythme de la vie du Village.

C'est sans doute, lors de la construction du clocher, que l'église fut agrandie côté Est par une partie un peu plus étroite à l'extérieur, assortie de la réalisation de fonts baptismaux.

*Sources : d'après les notes de Mme Paulette Basset de la Brillanne, descendante d'une grande lignée locale comportant, entre autres, le Curé Basset et le dernier "passeur de la Durance", dont Paulette Basset a écrit l'histoire qui sera sûrement publiée dans le bulletin de la nouvelle association de la Brillanne.*



*Le Clocher de l'église Saint-Agathe de nos jours*

### **Une autre association du patrimoine est née.**

Elle est constituée par de passionnés et fidèles de La Brillanne, à l'initiative de M. Borghini qui a été au service de sa ville, dans le conseil municipal puis comme Maire, pendant une trentaine d'années. Celui-ci a décidé de consacrer une partie de son temps de retraite au patrimoine et à l'animation de sa ville.

Conformément à notre tradition, nous avons tissé des liens avec cette association nouvelle; ainsi, au cours de notre assemblée générale, M. Borghini nous a fait le plaisir d'une causerie sur les relations de la Brillanne avec la Durance. Il nous a appris beaucoup, tout en nous faisant rire des anecdotes qui accompagnaient son récit.

Cette association organise régulièrement, à La Brillanne, des causeries et des rencontres dont nous vous tiendrons informés. De plus elle édite un bulletin bien documenté. Bravo ! Et tous nos vœux au nouveau bébé culturel sur ses fonds baptismaux de Sainte-Agathe, l'église de La Brillanne.

## L'église du Saint-Sépulcre à Forcalquier. Christiane Boekholt

Cette église, apparue dans les textes en 1065, disparue dans le rôle de décimes épiscopaux de 1274, suscite une controverse quant à sa situation géographique dans la ville. Jean-Yves Royer, dans son ouvrage sur Forcalquier, la situe dans Notre-Dame du Bourguet. Marie Madeleine Viré suggère qu'elle ait été donnée aux Cordeliers au XII<sup>e</sup> siècle par Raymond-Béranger V, Comte de Forcalquier et par conséquent serait à l'emplacement de celle du Couvent des Cordeliers encore en place.

Ils ont peut-être tous deux raison, mais de façon partielle.

### D'où vient ce vocable?

Le Saint-Sépulcre est à Jérusalem l'endroit où fut déposé le Christ après sa crucifixion. But de pèlerinage dès l'aube du Christianisme, enjeu important des croisades, une basilique fut édiflée sur le lieu présumé du tombeau. Chateaubriand en esquisse l'histoire " ... 46 ans après la destruction de Jérusalem par Vespasien et Titus, les chrétiens obtinrent d'Adrien la permission de bâtir, ou plutôt de rebâtir un temple sur le tombeau de leur Dieu et d'enfermer dans la nouvelle cité les autres lieux révéés des Chrétiens. Ce temple fut agrandi et réparé par Hélène, mère de Constantin, c'est à dire vers 313, date à laquelle l'Empereur Constantin se convertit au christianisme et légalisa cette religion....". (*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*)

Après de multiples vicissitudes, cette église fut à nouveau détruite en 1010, puis reconstruite en 1014 par les comtes de Genève avec l'aide des pèlerins, déjà très nombreux à cette époque, bien avant la première croisade de 1099.

De retour de Terre Sainte, de grands seigneurs fondent parfois, sur leurs terres, une église du Saint-Sépulcre, suite à un voeu fait sur le tombeau du Christ à Jérusalem. Plus qu'une église, c'est le plus souvent un hospice de route le long des voies de passage, souvent appelé "hôpital".

Par exemple nous savons que l'église de Neuvy-Saint-Sépulcre dans l'Indre, fut construite en 1045, sur le modèle de forme octogonale du Saint-Sépulcre de Jérusalem, par Geoffroy, vicomte de Bourges. Cette église se trouve sur une route de pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle. Il en est de même pour l'église du Saint-Sépulcre de Torrès del Rio en Espagne, également sur la route de Compostelle. Elle est couronnée d'une "lanterne des morts" allumée chaque soir pour signaler ce lieu d'asile aux pèlerins. C'est le nom donné à ces modestes tours-phares sans que l'on sache exactement quelle destination avait ce type de construction.

On trouve, entre bien d'autres, un hôpital Saint-Sépulcre à Châteauneuf-sur-Isère au XI<sup>e</sup> siècle (*Ulysse Chevalier, Codex Diplomatique. p. 89*)

### Les lieux d'asile

Outre ces fondations consécutives à un pèlerinage en Terre Sainte, d'autres églises du Saint-Sépulcre sont édifiées dès le XI<sup>e</sup> siècle, aux portes des villes, "hors les murs", pour accueillir les pèlerins. Un certain nombre d'entre elles sont encore bien connues en France et en Espagne : à Estella en Navarre espagnole, à Puente-la-Reina en Catalogne aussi sur la route de Saint-Jacques, à Caen, à Annecy en 1022 le long de la voie antique, à Montpellier, à Marseille, à Avignon après 1129.

Vers chez nous, à Pertuis, à Manosque où le Saint-Sépulcre est proche de l'église Saint-Pierre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, à Reillanne où la fondation et la consécration d'une église du Saint-Sépulcre sont attestées en 1058 (*Cartulaire de Saint-Victor-Chartes N° 415 et 172*) et pour laquelle nous ne savons rien d'un éventuel pèlerinage des seigneurs de Reillanne en Terre Sainte.

Cette dernière église n'est encore pas localisée, elle est cependant toujours associée, dans les textes, à Saint-Mitre située à proximité de la voie Domitienne. Peut-être occupait-elle l'emplacement, où fut fondé ultérieurement, vers 1096, un hôpital Saint-Gilles justement le long de cette voie? (*Gallia Christiana, XI col 4*).

#### A Forcalquier :

Vers 1065, l'église du Saint-Sépulcre de Forcalquier est aux mains des Bénédictins de Saint-André de Villeneuve-les-Avignon, possession contestée par ceux de Saint-Victor de Marseille. Elle passe, à ce moment là, aux mains des chanoines du nouveau chapitre de Forcalquier, fondé par Gérard Chevrier leur évêque (*rappel de ces événements dans une charte de l'évêque Bertrand en 1173*). Les biens qui lui sont attachés resteront sous forme de prébende (revenu) à ces mêmes chanoines jusqu'à la Révolution.

#### Où était située l'église du Saint-Sépulcre ?

En 1065 cette église est associée dans les textes à l'église Sainte-Marie-du -Marché, (actuellement Notre-Dame du Bourguet). Ensuite elle disparaît des bulles papales confirmant les biens des chanoines de Saint-Mary à Forcalquier, alors que le Saint-Sépulcre de Manosque, lui aussi appartenant aux chanoines de Forcalquier, y figure encore en 1115 et 1176.

Cependant, dans le rôle des décimes épiscopaux de 1274 est signalé, à Forcalquier, un hôpital "*.....quod est juxta ecclesia Beata Maria Forcalquerii et hospitali veteri*".... (qui est proche de l'église Sainte-Marie de Forcalquier et de l'hôpital vieux ..). Mais le vocable de cet hôpital n'est pas mentionné, ce qui ne permet pas d'affirmer qu'il s'agisse du Saint- Sépulcre. C'est peut-être une création, contemporaine des nouvelles fortifications avec un nouveau lieu d'asile à ses portes.

Que s'est-il passé ? Nous allons essayer de l'analyser:

#### L'arrivée des Cordeliers

Ce sont les disciples de Saint François d'Assise, nommés "Franciscains " puis plus tard "Cordeliers "à cause de la corde servant de ceinture sur leur robe de bure. C'est un ordre mendiant, institué près 1209, appelé alors "Frères Mineurs", manifestant ainsi une humilité évangélique voulue par ce grand saint. La règle des Franciscains est instaurée en 1221. Ils ont activement participé aux efforts déployés par la papauté en faveur d'une réconciliation entre les Eglises d'Orient et d'Occident. On leur doit une expansion missionnaire qui se voit reconnaître des droits spéciaux sur le Saint Sépulcre de Jérusalem" (Les Ordres religieux. G. et M. Duchet-Suchaux. Flammarion 1993)

Ils sont fréquemment installés auprès des villes d'une certaine importance, représentant pour les habitants une sorte de "service social" avant la lettre, attentifs aux besoins d'une pauvreté qui peut parfois apparaître dangereuse dans des lieux de grande concentration.

Nous ne savons pas dans quelles circonstances les Cordeliers furent accueillis à Forcalquier. Cette installation n'a pu avoir lieu avant les premières décennies du XIIIe siècle. Il semble que se soit vers 1225, par la volonté de Raymond-Berenger V, comte de Forcalquier (1209-1245). Celui-ci avait, comme beaucoup de seigneurs de l'époque un profond respect pour cet Ordre et se fait même enterrer chez les frères mineurs de Sisteron. Ces même dates correspondent à l'expansion de l'Ordre en France et en Provence.

A Forcalquier, les Cordeliers reçoivent pour s'installer des bâtiments et une église "hors les murs". Cette église était probablement en fort mauvais état, puisqu'ils en font la reconstruction entre 1260 et 1290.

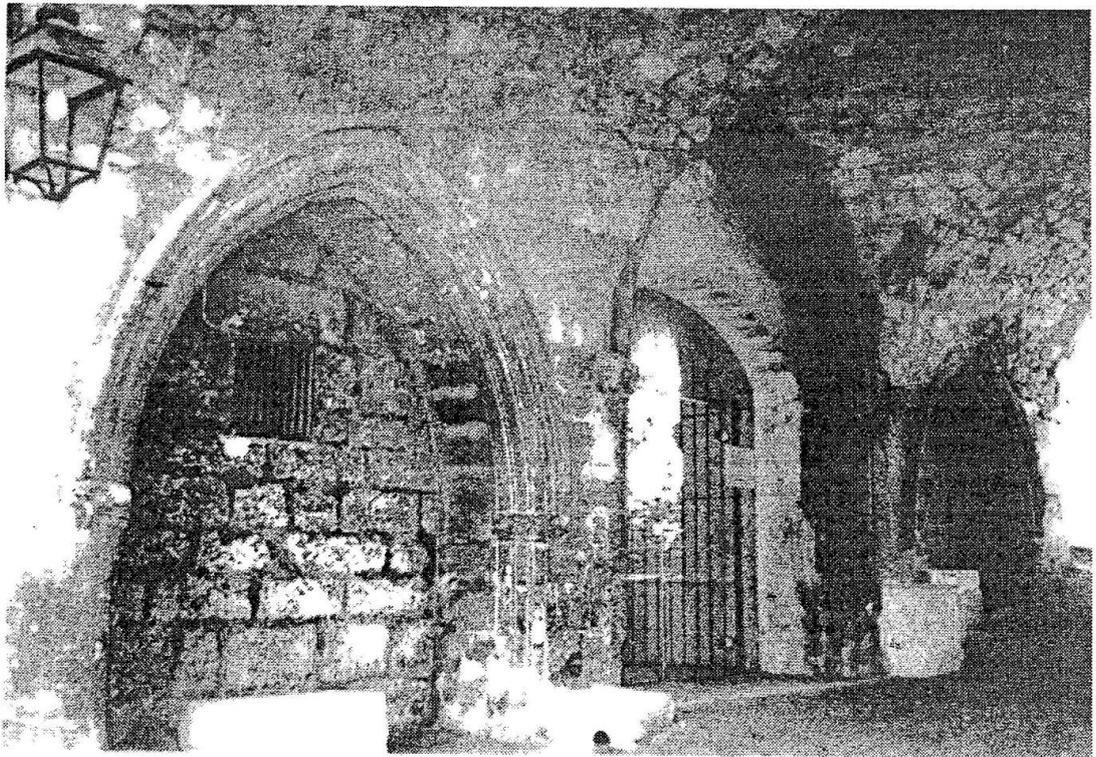
Il y subsiste des éléments du XIIe, encore visibles aujourd'hui dans le cloître.

### La porterie et son passage voûté.

Il semble que l'aspect de la "porterie" qui subsiste aujourd'hui soit plus tardif, mais celle-ci est peut-être le rappel d'une porterie plus ancienne, telle qu'il en existait souvent aux portes des établissements hospitaliers de route au XIIe siècle. Ce type de construction enjambait le chemin, par un passage voûté et faisant communiquer l'hospice avec l'église. Il en est de même à Pons-en-Charente à "l'hôpital neuf", à l'hôpital de Roncevaux dans les Pyrénées, à l'hôpital Saint-Antoine d'Avignon (*description ms 2399 Ceccano Avignon*), à celui "du Crucifix" à Puente-la-Reina, et à "San-Anton" près de Castrogeriz en Espagne. C'est un caractère commun à beaucoup d' "hôpitaux de route", de quelque ordre qu'ils soient.

Des archéologues ont reconnu le même type de construction à Rudelle près de Rocamadour, à Aubrac, célèbre hospice de route, à Toulouse, à Bordeaux rue du Mirail, lieux où le souvenir de l'hospice existe, mais où la voûte disparue a été décelée par les archéologues au cours des fouilles.

Leur position hors les murs était nécessaire pour accueillir les pèlerins ou pauvres passants après le coucher du soleil lorsque les portes des villes étaient closes, ainsi que par souci prophylactique, pour éviter la contagion éventuelle des maladies souvent véhiculées par ces voyageurs.



*Sous le passage voûté, le porche de l'église des Cordeliers  
maintenant entrée de la "Bibliothèque Pour Tous"*

### L'église du couvent des Cordeliers à Forcalquier était-elle le Saint-Sépulchre?

Ces caractéristiques des lieux d'asile et des Cordeliers semblent correspondre au Couvent des Cordeliers à Forcalquier, d'autant que le Saint-Sépulchre disparaît des bulles papales énumérant les biens appartenant à la cathédrale Saint-Mary au XIIe siècle.

Après la donation d'une église (du Saint-Sépulchre ?) aux Cordeliers aurait-on transféré le titre et la fonction du Saint Sépulchre de Forcalquier au nouveau "lieu d'asile" proche de l'église Sainte-Marie du Bourguet?

Est-ce la raison du partage des biens du Saint-Sépulcre avec les Cordeliers? Il est intéressant de constater qu'en 1793, dans un inventaire, les biens d'église appartenant aux Cordeliers (N°185 à 189 ) sont proches des biens appartenant à la chapellenie du Saint Sépulcre ( n°190 à 192). Ce document, faute de représentation imagée, ne permet pas de situer les parcelles dans l'espace de ce terroir, mais la proximité des numéros semble le confirmer.

Si les Cordeliers ont occupé des lieux, auparavant consacrés à un hospice du Saint Sépulcre, cette église n'a pour autant pas pu perdre son titre et son patrimoine qui appartenait au chapitre cathédral. En effet, on constate qu'une prébende est attachée à la fonction d'un chanoine de Saint Mary, avec un lieu de culte pour y assurer les offices dans une chapelle fondée dans l'église Ste-Marie du Bourguet, qui à cette époque dépend elle-même du chapitre cathédral ( la cathédrale étant Saint-Mary près du château).

En somme, le bâtiment au XIIe siècle n'appartiendrait plus au chapitre cathédral, mais le titre et la fonction demeurent sa propriété ainsi qu'une partie des biens y étant attachés.

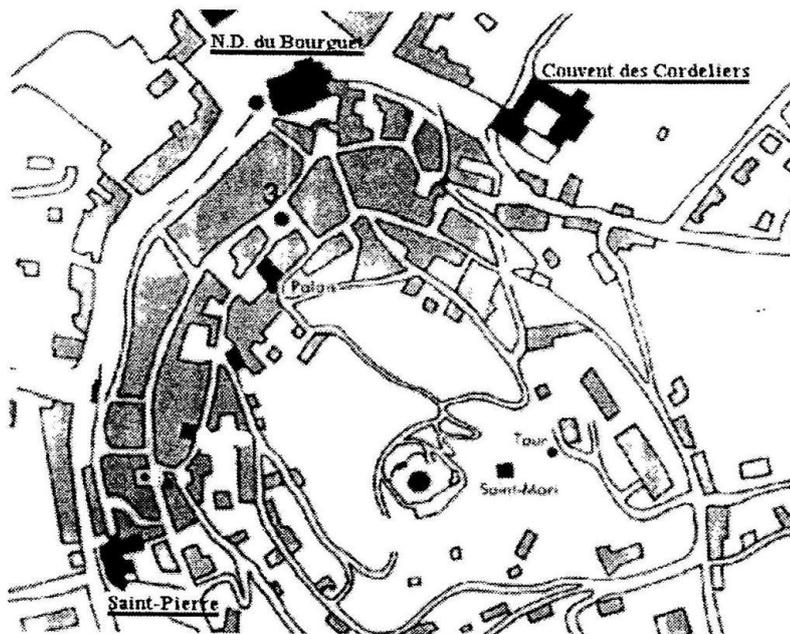
Cette chapelle a décidément beaucoup voyagé : J.Y. Royer a fait remarquer qu'au XVIe siècle, lors de l'écroulement du clocher de Notre-Dame du Bourguet, (alors devenue cathédrale et ayant hérité du vocable de Saint-Mary), *"la chapelle du Saint-Sépulcre fut détruite"*. Elle fut alors installée dans l'église Saint-Pierre, elle même devenue ensuite l'église du Couvent des Récollets.

A la Révolution, on trouve encore dans l'énumération des biens de ce couvent, une chapelle du Saint-Sépulcre avec une prébende toujours attribuée à un chanoine de Saint-Mary.

On constate donc, de 1065 jusqu'en 1793, la permanence du titre auquel sont rattachés des biens dépendant toujours du patrimoine de la Cathédrale Saint-Mary.

Il faudra bien que cette interrogation concernant l'origine de l'église des Cordeliers à Forcalquier trouve un jour une réponse. Heureusement la porte des recherches historiques et archéologiques n'est jamais fermée !

Christiane Boekholt 2004



Les déplacements de la chapelle Saint-Sauveur au cours des temps

## Les *castra* en Pays de Forcalquier aux Xe/XIe siècles

Nous avons abordé ce sujet dans l'exposition : *Autour de l'An Mil en Pays de Forcalquier* dont le but initial était de présenter les fouilles de la Motte castrale de Niozelles effectuées par Daniel Mouton et localement méconnues. Puis nous nous sommes interrogées : **Qu'existait-il en Pays de Forcalquier à cette même période? Cela a été le but de nos recherches.** Dans cette perspective, Christiane Boekholt a fait un énorme travail de recherches en archives, étalé sur plus de cinq années. Plus modestement, dans le même temps, j'ai parcouru le terrain, souvent sur des pistes indiquées par C. Boekholt.

Les textes que nous avons proposés au Parc du Luberon qui a réalisé l'exposition ont été forcément réduits pour une présentation principalement visuelle. Nous projetons donc l'édition d'un numéro spécial du "Bulletin du Patrimoine" qui fera la synthèse de nos recherches.

Cet article est une "avant première" sur le sujet.

### Les *milites* : Une classe qui naît fin Xe / début XIe.

A l'époque carolingienne, de grands domaines, désignés sous le nom de *villa* (plur. *villae*) sont des unités d'exploitation appartenant à de grandes familles ou à des institutions religieuses.

Avant la "reconquête" (972 / 974), par Guillaume, des territoires menacés par les Sarrasins ou leurs alliés, **les forteresses sont rares, privées et stratégiques.** Des "lieux-tenants" les gardent pour le compte de leur seigneur mais sans profit. Quelquefois plusieurs *villae* sont regroupées dans le *mandamentum* (commandement) de l'une d'elles.

Après l'An Mil, les lieutenants s'approprient souvent les pouvoirs qu'ils exerçaient au nom de leur souverain, tout en se soumettant encore à une "reconnaissance" à l'égard du véritable maître du lieu fortifié. En même temps, des *milites*, qui se sont mis au service du souverain, reçoivent en récompense, alleux et bénéfices qui, joints à leur patrimoine, font leur fortune et élèvent des châteaux (*castrum*.)

On assiste alors à l'apparition d'une institution nouvelle le *castrum* (plur. *castra*) qui est le point fort, le pivot, d'une nouvelle organisation sociale. Un réseau très serré de *castra* se met en place dès la première partie du XIe siècle. Ils s'installent sur les territoires des *villae*, souvent déjà morcelées en "manses" par répartition entre les différents héritiers.

Le *miles* qui érige ou dirige le *castrum* est le véritable maître, il recrute des hommes d'armes, assure la défense de son territoire mais impose son ban et sa justice.

**Le château devient affirmation du pouvoir**, centre de seigneurie et y concentre les droits et les profits. Cette évolution aboutit à la constitution d'une classe sociale par mariages, instaurant un code et un mode de vie, qui finira par devenir "la noblesse" au XIIIe siècle. La population, regroupée sous leur protection, va être à l'origine des nos nombreux villages perchés.

Des conflits s'ouvrent entre moines et *milites*, même s'ils ont souvent, entre eux, des liens familiaux. C'est un monde violent ou parfois des *milites* finissent par entrer en religion pour leur salut. On trouve, dans les textes du XIe siècle, de nombreuses donations pour le "salut des âmes". Très souvent, ces donations sont des restitutions à l'Eglise de biens usurpés par les parents ou aïeux des donateurs. Ces actes, conservés ou recopiés, nous permettent de prendre connaissance de leur existence et de rechercher leurs traces.

### Les Mottes

Elles sont l'organisation du terrain pour l'établissement des premiers châteaux. Ce sont des **éminences artificielles ou naturelles, aménagées** pour servir de base à un bâtiment. Leur sommet peut porter un ou plusieurs bâtiments, quelquefois successifs : résidence ou tour, en bois ou en pierres. La système de défense apparaît sous forme d'un fossé/palissade ou d'une enceinte bâtie. En contrebas sont établis les bâtiments utilitaires groupés sous le nom de basse-cour. L'ensemble est

souvent appelé donjon (de *dominium* en latin) dans le nord de la France, et *castrum* dans le midi. Il est très vite associé à une chapelle aux alentours immédiats.

Ces mottes ont un caractère symbolique affirmant le commandement sur un territoire. Elles sont élevées par des hommes qui dépendent de la Seigneurie, suivant les pouvoirs du "ban" permettant au Seigneur d'user de la corvée pour les édifier.

Au Xe siècle, l'Europe occidentale se couvre de mottes qui deviennent la marque la plus attestée du château. L'évolution va vers la complexité : Mottes multiples attestant le partage des seigneuries, agrandissement des basses cours et évolution de la basse cour noble vers la basse cour villageoise, agrandissements stratifiés au cours des temps sans que l'on puisse, à défaut de fouilles, en déterminer les datations. Un nombre considérable de sites sont aménagés jusqu'au XIIIe. Ils marquent encore nos paysages.

Certaines mottes ont évolué, avec des transformations, vers des châteaux de plein exercice, d'autres ont disparu et ne sont pas même mentionnées par l'Histoire, ce sont les toponymes qui permettent de les repérer C'est le cas de la "Tourache" ou de la "Motte", localisées à Villeneuve par Daniel Mouton. On constate que celle de Niozelles, avérée par la fouille qu'il a faite, n'est mentionnée qu'une seule fois dans les chartes sous le nom de "Roca d'Alfred" alors que son activité a duré près d'un siècle.

### Les castra en Pays de Forcalquier

Trois sources permettent de repérer une motte castrale : les rares textes des Xe/XIe siècles mentionnant les *castra*, la toponymie et l'observation du terrain.

Ce terme de *castrum* semble s'être substitué progressivement à celui de *villa*, qui au cours des siècles précédents, désignait un grand domaine agricole avec l'ensemble de petites fermes qui en dépendaient. On en a pour exemple les *villae* décrites dans le Polyptyque de Vualdade, vers 814. Dans un premier temps, *castrum* semble qualifier la présence d'une tour avec ou sans fortifications. Le terme a évolué au XIe siècle et désigne successivement mais **aussi simultanément**, l'ensemble "**château /habitat**" **fortifié**, et le "**territoire sous domination**" du seigneur ou d'un établissement religieux, sans réelles fortifications. Par exemple le site de Saint-Saturnin (Villeneuve), d'origine antique, à 2 km du château de la Roche Amère, qui surplombe le Lague, est pourtant dit "dans le *castrum* de la Roche Amère". On cite aussi le "*castrum* de Cruis", alors qu'aucune fortification n'est retrouvée à Cruis. Dans ces deux cas, "*castrum*" désigne, de toute évidence, le territoire administré. Mais on trouve aussi, au cours du XIe s, le même territoire, indifféremment désigné sous le terme de *villa* ou *castrum*.

En Pays de Forcalquier, le terme de "motte" n'est pas retrouvé dans les textes et il est recouvert par le terme "castrum". Cependant la toponymie conserve de nombreuses "mottes" qui, de même que les noms "roca", "roucas", "rochas", "castellas", "chastellard", "tour", "tourettes" ou "tourache" peuvent signaler l'ancienne présence d'un *castrum*.

En Provence, le relief offrant de multiples possibilités, ce château primitif se situe sur une **éminence naturelle**, quelquefois tronconique, ou à l'extrémité d'une crête, bordée de pentes abruptes, qui s'élargit en promontoire.

On note toujours la présence d'une source dans l'un des vallons qui bordent le site.

Les mottes traditionnelles, constituées de terre accumulée, que l'on trouve en Normandie ou dans le Nord de la France, telles qu'on les voit représentées dans la Tapisserie de Bayeux, sont réinterprétées en Provence où les parties sommitales sont aménagées, voire retaillées, élargies ou surélevées. Ces mottes s'élèvent de 30 à 60 mètres, au dessus de l'environnement immédiat; elles sont défendues naturellement par les pentes renforcées de murailles. Dans le cas du promontoire, le côté accessible est défendu, à l'endroit le plus étroit, par un fossé renforcé d'un mur, tous deux créés

en travers de la crête. On en a un remarquable exemple à Lurs où la crête rocheuse, au nord du château, est recoupée par deux fois pour constituer deux énormes fossés.

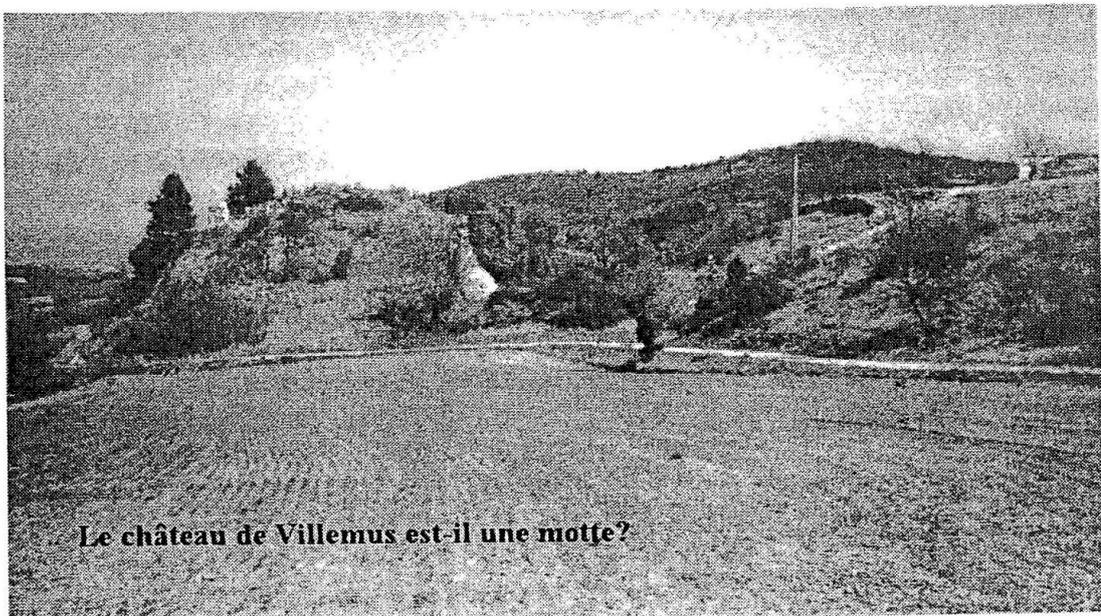
On a souvent dit que les *castra* réutilisent des sites d'*oppida* ; cependant on peut constater que ces châteaux à mottes ne sont pas installés aux plus hauts sommets, comme le sont les *oppida* de Chastelard de Lardiers, de Majorques à Limans ou du Grand Clapier à Céreste, mais plutôt sur des monticules à mi-pente, comme ceux d'Ausonica ou de Consonoves. Autre différence notable, leurs dimensions respectives ne sont pas du même ordre de grandeur : les *oppida* sont beaucoup plus vastes que les plates-formes très petites de châteaux à motte. Il s'agit même, quelquefois, de "simulacre de motte", comme celle du "Castellas" à Saint-Martin-les-Eaux, que j'ai qualifiée de "pot de yaourt" tant elle est minuscule. Elle démontre bien l'aspect symbolique de la "motte" artificielle qui, en Provence, est sans réelle nécessité dans ce pays couvert de monticules naturels, pouvant faire office de refuge ou de signal.

Cependant, il n'est pas exclu que des établissements de cette époque aient parfois réoccupé un site perché d'*oppidum* protohistorique à la situation exceptionnelle, où des fortifications de pierres sèches ont constitué un refuge déjà élaboré et la matière première pour une construction. Par exemple le "Castro Saint-Pierre" de Majargues à Limans, où sont superposés des murailles d'un *oppidum* et une église.

Leur connexion visuelle avec d'autres sites castraux existe toujours, bien qu'ils ne se situent pas sur les lieux les plus élevés. Daniel Mouton estime qu'elle n'aurait pas été systématiquement recherchée par les bâtisseurs. En fait, il devait s'agir plutôt de surplomber le territoire "sous dominance" et d'afficher sa suprématie. D'ailleurs on constate toujours, la proximité de terres agricoles fort riches, souvent déjà cultivées dans l'antiquité, justifiant une installation castrale qui brigait la mainmise sur des terres exploitables.

Ces différents types de *castra*, peut-être avec aménagement de type motte castrale, se sont multipliés dans ce Pays de Forcalquier dès le 3<sup>e</sup> tiers du Xe siècle, sans que l'on puisse, en l'absence de fouille, déterminer leurs datations, fouilles qui ne sont aisées que sur les sites abandonnés sans avoir donné naissance à un village, comme celle de Niozelles. La liste qui suit, réunit des *castra* mentionnés dans les textes, mais pas tous repérés sur le terrain, des mottes repérées et pas mentionnées, qui semblent cependant dater du XI<sup>e</sup> s., car souvent situées à proximité immédiate d'une église citée à cette époque. Cependant si leur existence est incontestable, des interrogations demeurent quant à leur datation exacte.

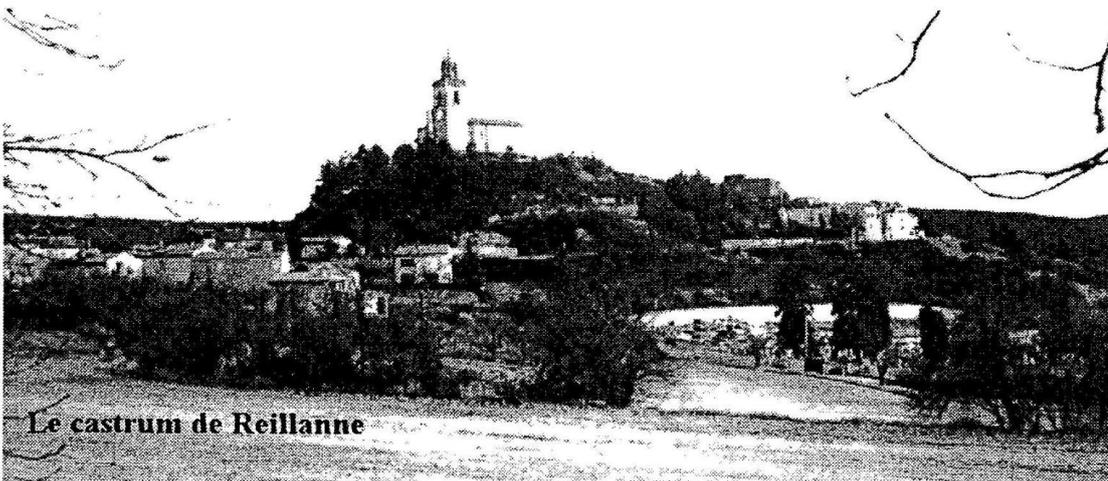
Jeanine Bourvéau



Le château de Villemus est-il une motte?

<b>Castra mentionnés dans les textes du XIe s. ou repérés</b>
---

<u>Dates</u>	<u>Mention</u>	<u>Situation</u>	<u>Citation ou Repérage</u>
V. 944	Fortalicii	Forcalquier	Hist de St-Mary *
1044	Castellum	Forcalquier	
1060	Castrum Forcalcherium	Forcalquier	
967	Castro Luris	Lurs	Fonds Albanès 26F28 (BdR)
972	Castro Reillana	Reillanne	Cart. St-Victor n°464
1022	Villa Reillana subtus castrum	Reillanne	Cart. St-Victor N°417
XIe	Carlioco claustro contra castrum	Carluc	Cart St-Victor n°464
994	Castro Petri	Pierrerue	Manteyer ms 490 fol 153v
1016	Castro in territorio sancto petro	sur Pierrerue	1016 Manteyer R10.068
1019	Castro sancto petro	sur Pierrerue	1019 Manteyer R10 068
1025	Roca Vuidonis/vuigonis	sur Montjustin	Cart St-Victor N°419 et 420
1025	Castro dicitur villa Muris	Villemus	Motte? Cart St-Victor n°418
1031	Roca d'Aldefred	sur Niozelles	<i>Motte fouillée par D. Mouton</i>
1037	Podio Bosoni	sur Manosque	
1043	Castrum Ripus clapofus	limite Reillanne	Donation égl.Ste-Croix à Carluc
1043	Castro Vaqueiras	Vachères	
1045	Castro Consonavas	sur Mallefougasse	Cart St-Victor n° 792
1065	Castri de Limancio	Limans	Bibli. Carpentras ms 513 f°29
1060	Castro Crois	Cruis	Cart. St-Victor n°660
1060	Castro Rocha Amaritudinis	sur Villeneuve	Cart. St-Victor n°660
1065	Castrum Mane	Mane	
1073	Castrum Ungulae	sur Ongles	Cart.St-Vict 1073/Carp.ms 513,f°28
1073	in valle Ausonica	sur Saint- Etienne	<i>Motte repérée et Cart. St-Victor</i>
<i>et aussi</i>			
1006	Villa que dicitur Manoasca	Manosque	
XIe	Villa de Carniols	Carniols	Motte? Cart. St-Victor 463, 464,465
1040	Villa que vocatur Montefurone,	Montfuron	Motte? Cart St- Victor 421
XIIe	Montsallier		<i>Castrum XIIe Cart Apt, église XIe s.</i>
XIIe	Banon,		<i>Castrum XIIe Cart Apt, motte?</i>
XIe	Le Castellas (toponyme)	St-Martin les Eaux	<i>Motte repérée, église fin XIe s.</i>
XIe	La Moutte (toponyme)	Villeneuve	<i>Motte repérée</i>
XIe	La Tourrache (toponyme)	Villeneuve	<i>Motte repérée</i>



Le castrum de Reillanne

## Visite / découverte de sites du Pays d'Apt, 8 Mai 2005 .

*Fidèles à notre vocation de faire découvrir des éléments de notre patrimoine, nous nous sommes, cette fois-ci, intéressés au Pays d'Apt, voisin et ami, dont l'histoire est liée à celle de notre "Pays de Forcalquier". Nous avons parcouru des petits chemins, et successivement visité les sites suivants :*

### La Tour d'Embarbe, en fait "Tour de Barbe".

Il s'agit d'une tour médiévale du XIII<sup>e</sup> siècle (datation d'Isabelle Cartron). On n'en a aucune documentation historique. Elle n'est pas liée à un lieu de culte et ne semble pas avoir attiré un habitat conséquent. C'est une tour qui affirme un pouvoir seigneurial sur ce territoire. Placée sur une sorte de motte, en un point stratégique d'où il est possible de surveiller la sortie de la vallée de l'Aiguebelle, les contreforts du Luberon, l'ancienne *Via Domitia* toujours utilisée à cette époque, ainsi que le débouché de la vallée du Calavon

Circulaire, et munie de murs de deux mètres d'épaisseur, elle témoigne des progrès de la fortification sur les tours quadrangulaires des époques précédentes présentant des angles morts qui rendaient les tirs difficiles. De plus ces tours rondes sont moins fragiles aux impacts des projectiles. C'est une tour défensive munie d'archères.

La porte actuelle n'est pas d'origine. Du côté opposé, au Nord, une ouverture appareillée, à l'étage, était en fait la véritable porte. Une passerelle, appuyée sur un mur ou un échafaudage établi à distance en permettait l'accès. Une fois à l'intérieur, on la retirait pour en interdire l'accès. Dans cette baie, un support en bois, qui paraît ancien, pourrait permettre une datation par dendrochronologie. Le rez-de-chaussée aveugle devait servir de stockage pour les provisions. Les étages supérieurs munis de planchers, servaient de lieu de vie au premier niveau et de position défensive, pour la partie haute.

Une circulation sur la muraille, aménagée de hourds au sommet, était probable.

### Le village du Castellet

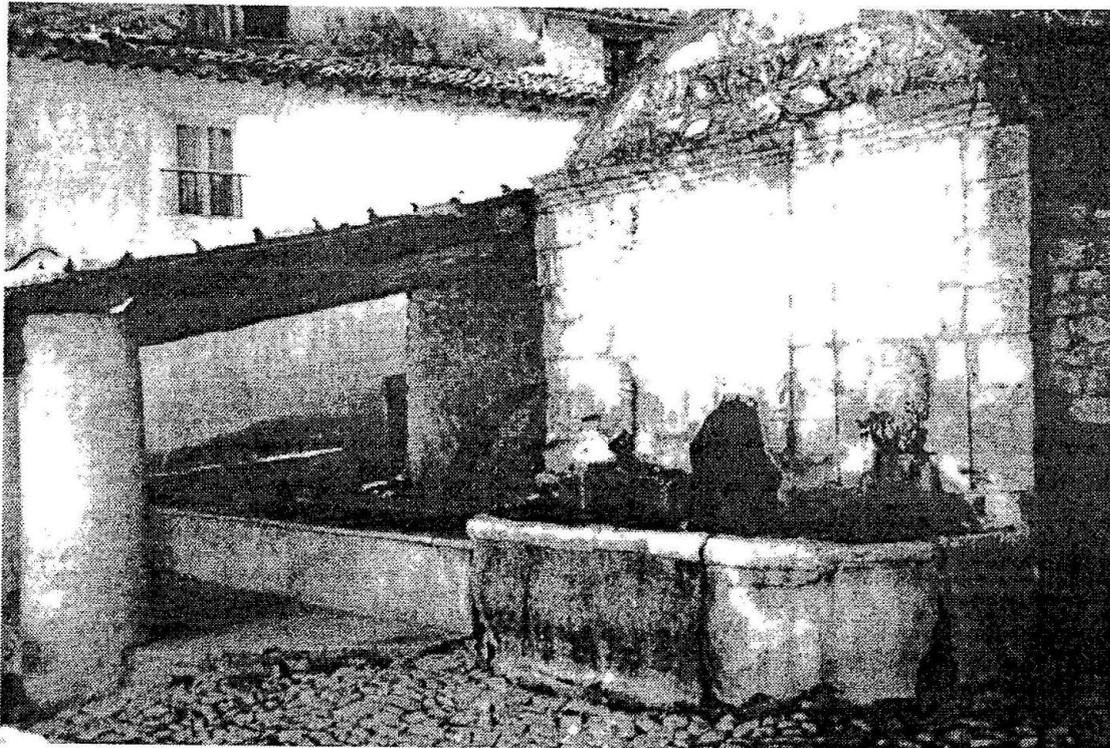
Son nom fait évidemment penser à un château; en effet, le sommet du village semble une plate-forme qui pourrait être l'emplacement du château. Un chemin, bordé de grosses dalles verticales, en matérialise encore l'accès, et les parois verticales qui le bordent offrent, une défense naturelle qui probablement surélevée de murailles, maintenant disparues.

En contrebas du château, une "maison forte" romane, semble avoir remplacé le "castellet" et offert une demeure plus de confortable et spacieuse. On note l'élégance de sa baie géminée et de ses ouvertures ornées de longs claveaux. Un rempart, incluant les tours du quartier du "Barri", a dû ceindre le village.

L'église primitive du village ou "Eglise Haute", dédiée à la Sainte-Croix, se trouvait sur la route d'Auribeau et desservait les villages de Castellet et Auribeau, dont les populations étaient alors réparties en habitats dispersés. Comme partout, au XV<sup>e</sup> siècle, les incursions des bandes de pirates obligèrent les ruraux à se regrouper dans les deux villages actuels où chacun s'empressa de construire son église. Le terrain nécessaire à celle du Castellet fut donné par le Seigneur de Brancas, ainsi que l'emplacement du cimetière qui l'entoura presque entièrement (maintenant déplacé en contrebas du village).

L'église n'a qu'une seule nef avec abside à l'orient et deux chapelles latérales, dédiées à la sainte Croix, en mémoire de l'église primitive, mais aussi à sainte Apollonie, et à sainte Barbe, les patronnes de la paroisse. Un glissement de terrain en 1825 endommageât la voûte "*en plein cintre*" de la nef construite au XV<sup>e</sup> siècle. A cette époque on continuait donc encore à construire des églises de type roman traditionnel. ( On en a un autre exemple à N.D. du Bourguet à Forcalquier). On reconstruisit une voûte en briques sur voûtains, plus légère. Lors de notre passage, cette église, en travaux, n'a pu être visitée.

En face de l'église un lavoir est associé à une élégante fontaine.



*La maison forte de Castellet et la fontaine du village*

## Le site de Saint-Pierre d' Auribeau

Ce nom vient de l'église, associée à un établissement castral, qui domine le village actuel d'Auribeau. Comme au Castellet, c'est un exemple d'une nouvelle vague de créations *ex nihilo*, de castra aux XIe/XIIe siècles, associés à de nouveaux défrichements. L' espace est conquis, vers le coeur du massif du Luberon, et représente l'extension de l'occupation humaine antérieure, présente entre Castellet et Auribeau.

Le château a été établi sur une éminence, bordée de pentes abruptes actuellement boisées. Il surplombe un beau terroir cultivé ainsi que des bois et, par ailleurs commande, au sens militaire du mot, le franchissement du Luberon en direction de Cucuron.

Abandonné à la fin du XIIIe s., le terroir fut réoccupé au XVIe siècle, époque où l'habitat se fixe en contrebas, plus près des bonnes terres, au village actuel d'Auribeau.

Le site du château est une plate-forme aménagée (on a retailé le rocher) qui correspond à la définition des mottes castrales; elle est enserrée dans une enceinte polygonale qui subsiste en partie. A l'intérieur, la tour quadrangulaire est de petites dimensions. Elle avait, avant tout, une fonction symbolique et marquait le pouvoir seigneurial sur le territoire. La base était bien conservée, bâtie en petits moellons, tandis que les angles étaient appareillés de plus grandes pierres. Récemment restaurée, elle a été rehaussée.

Au nord, en contrebas de 5/6 mètres, l'église, datée du 2ème. âge roman, est composée d'une nef à deux travées avec abside 1/2 circulaire. Des sépultures et des restes d'une cuve baptismale prouvent qu'elle servait de paroisse.

L'habitat s'étendait en éventail, au dessous vers l'Ouest et l'on perçoit des amas de pierres qui marquent l'emplacement des maisons effondrées. Des restes d'enceintes concentriques marquent aussi le relief de leur ressauts et de leurs murs effondrés. Tout en bas dans le sous-bois, un cabanon pointu, moussu, donne un grand charme à cette "découverte".

## Le village de Saignon

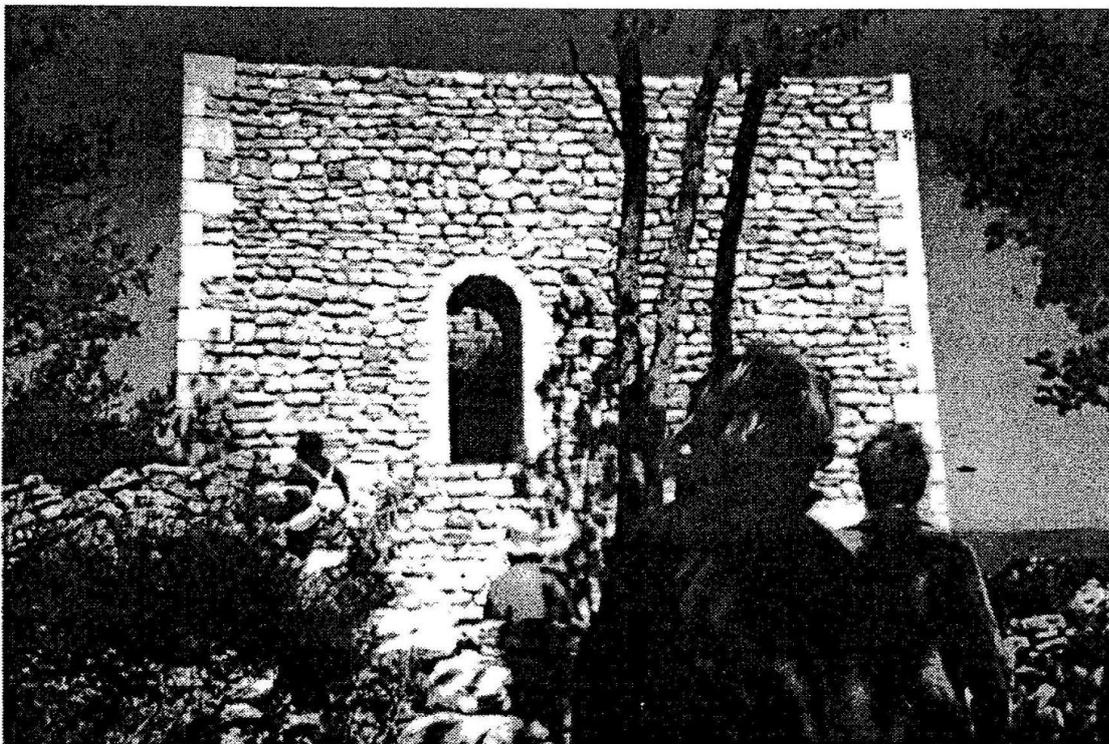
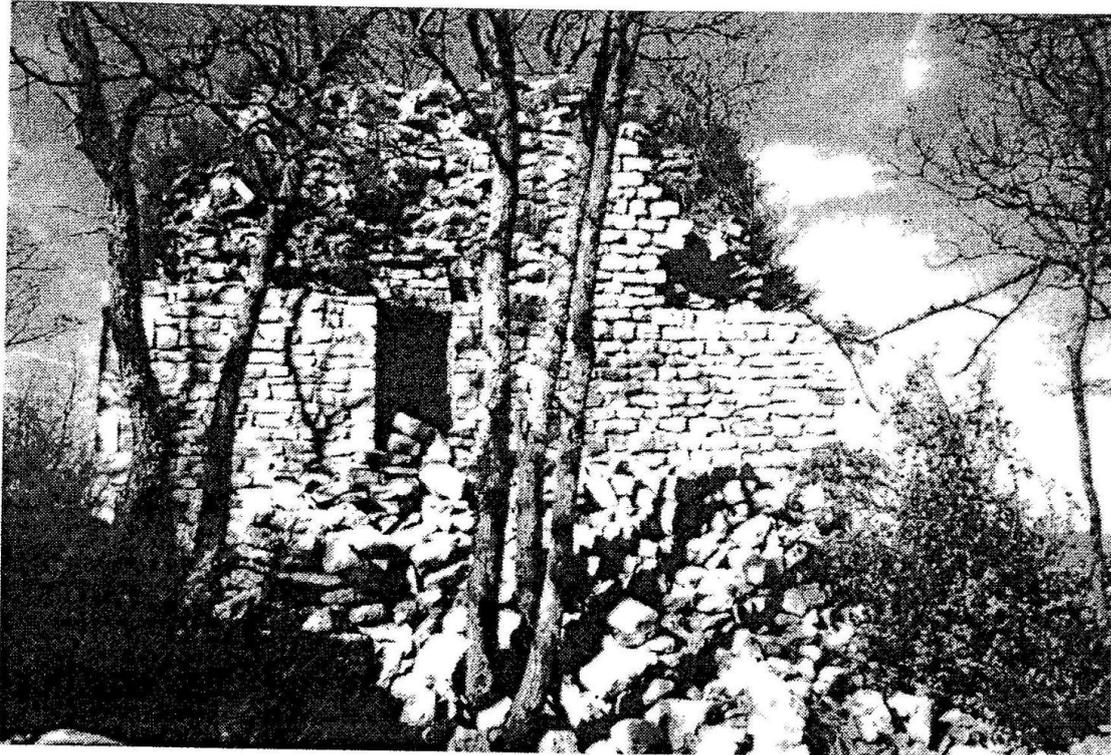
Si un village perché est emblématique de sites fortifiés, c'est bien celui-là ! Il faut y arriver par la route d'Auribeau, qui permet d'embrasser l'ensemble magnifique du site .

Au VIIIe siècle saint Martian, né à Saignon ou aux environs immédiats, aurait vécu en ermite dans une grotte, et effectué des miracles. Une petite chapelle Saint-Martian aurait été élevée et une communauté créée sur le lieu de sa mort, à l'emplacement de l'ancienne villa de la famille Fronton, qui correspondrait au site de l'église Saint-Eusèbe.

"Saigno" est cité et désignait une *villa* en 920. En 976 c'est un *castellum* avec son appendice extérieur - l'église Ste-Marie et son cimetière, qui sont confiés en "précaire" à deux frères, Robertus et Varancone. Cette mention confirme la grande ancienneté de l'ensemble église/cimetière, datant peut-être déjà du Haut Moyen Age. (On voit qu'ici le cimetière est, encore aujourd'hui, associé à l'église). Cette dernière, qui s'agglomère actuellement au village était, au départ, éloignée du site castral. Elle est aussi mentionnée sous le pape Pascal II, soit entre 1099 et 1118.

L'église actuelle est d'époque romane (très remaniée dans son aspect extérieur), maintenant nommée Notre-Dame de la Pitié; elle a pour patron Saint-Martian. L'autel principal est consacré en 1516. En 1755, on reconstruit toute la voûte et le doubleau du sanctuaire. La façade est décorée d'une arcature aveugle, aux éléments trilobés établis postérieurement à la construction et datant du XVe s.

C'est en pénétrant dans le cimetière que l'on peut voir la partie la plus ancienne, le chevet de l'abside, polygonal et couvert de lauzes. Il est décoré aux angles de colonnes engagées sommées de chapiteaux décorés entre lesquels court une frise.



*La Tour de Saint-Pierre d'Auribeau en 2002, avant sa restauration, et maintenant.*

L'église était, à l'origine, composée d'une nef de 3 travées et d'une abside semi-circulaire. Les chapelles latérales sont des ajouts du XVIIe s. L'abside, de même largeur que la nef, est ornée d'arcatures sur colonnettes avec chapiteaux reposant sur un mur-bahut. Elle est en forme de cul-de-four et comporte un dispositif très rare: des vases acoustiques dans l'épaisseur des écoinçons, L'arc triomphal repose sur des colonnes dont les chapiteaux seraient antiques.

Sur le revers du mur de la façade occidentale, à droite de l'entrée, le remploi d'une inscription gallo-grecque a été placée au dessus d'un petit décor en double arcature, dont l'une, sculptée en méplat, représente l'agneau avec le livre sacré. Il s'agit de remploi d'éléments venant probablement de la première église, et l'inscription gallo-grecque, relevée mais apparemment non traduite, est à rapprocher des rares inscriptions de même type de la région qui peuvent remonter aux tous premiers temps du christianisme, le grec n'ayant été en usage que jusqu'au Ve siècle dans nos régions .

Un très beau bénitier en marbre serait, en fait, un autel paléochrétien, avec une inscription non déchiffrée et presque effacée. Son épaisseur et ses dimensions font penser au remploi d'un marbre antique. La relique de la sainte Croix, donnée à l'église par la Reine Jeanne (reine de Naples et comtesse de Provence de 1343 à 1382) est disposée dans un reliquaire si précieux qu'il n'est pas visible.

Dans un tableau décorant la chapelle de saint Martian, qui conserve son drôle de buste reliquaire, un tableau de 1867 représente le village de Saïgon et l'abbaye de Saint-Eusèbe dans leur état de l'époque.

Statues, tableaux, grilles du XVIIe et autels ou retables ornent les différentes parties de l'église. Beaucoup d'entre eux "crient leur désespoir" et espèrent une restauration que la majesté de cette église mériterait bien.



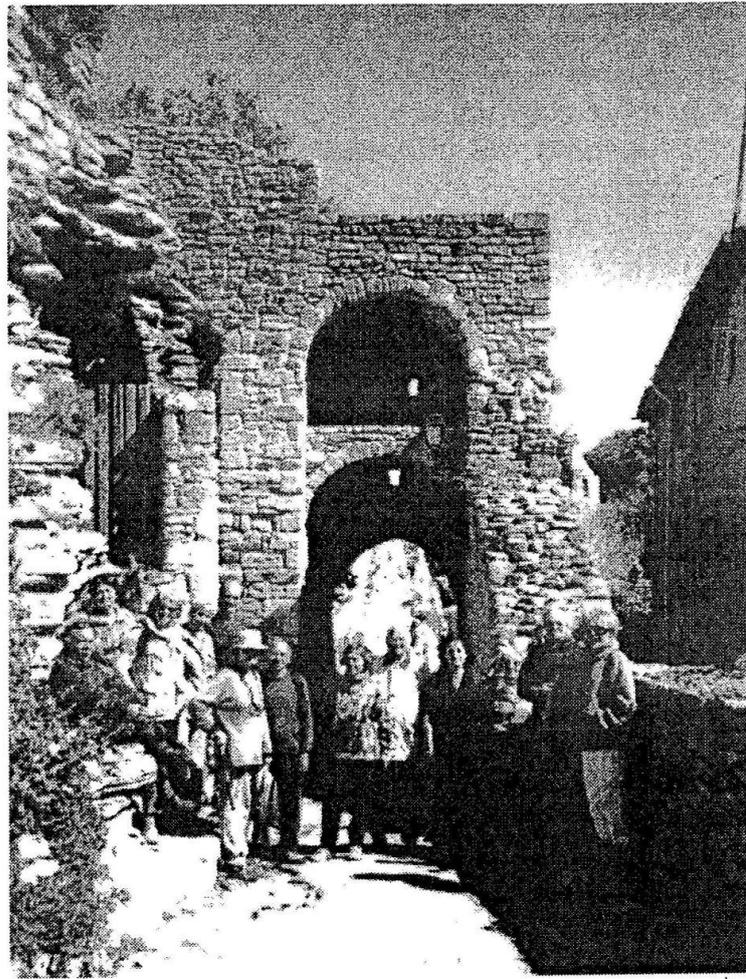
A Saïgon, on est donc en présence d'un site qui s'est établi et fortifié, à proximité d'une église préexistante. Celle-ci devait posséder les terres alentour et faire partie d'un grand domaine ou *villa*. Il y a eu probablement annexion de ces possessions par le pouvoir seigneurial.

L'évolution de ce castrum, fondé au XIe, va prendre une grande ampleur avec des fortifications complexes. Trois châteaux sont attestés, ils ont regroupé la population et ainsi créé le village de Saïgon .

Au XIIIe s. de nouvelles transformations montrent l'apparition de maisons fortes, lieux de résidence plus confortables au pied du château de Méjan (celui du milieu) et près du château du plateau (celui le plus au Nord.)

Ce rôle de "garde" de la ville d'Apt a procuré de nombreux privilèges à Saïgon, qui s'est bien enrichi au cours de siècles.

Nous pénétrons par la très charmante Place de la Fontaine, dernière extension du village, en effet celui-ci, au Moyen Age, ne commençait qu'à la tour de l'horloge. Nous gagnons ensuite la Place du Moulin, d'où l'on perçoit bien le tertre qui a porté les trois châteaux.



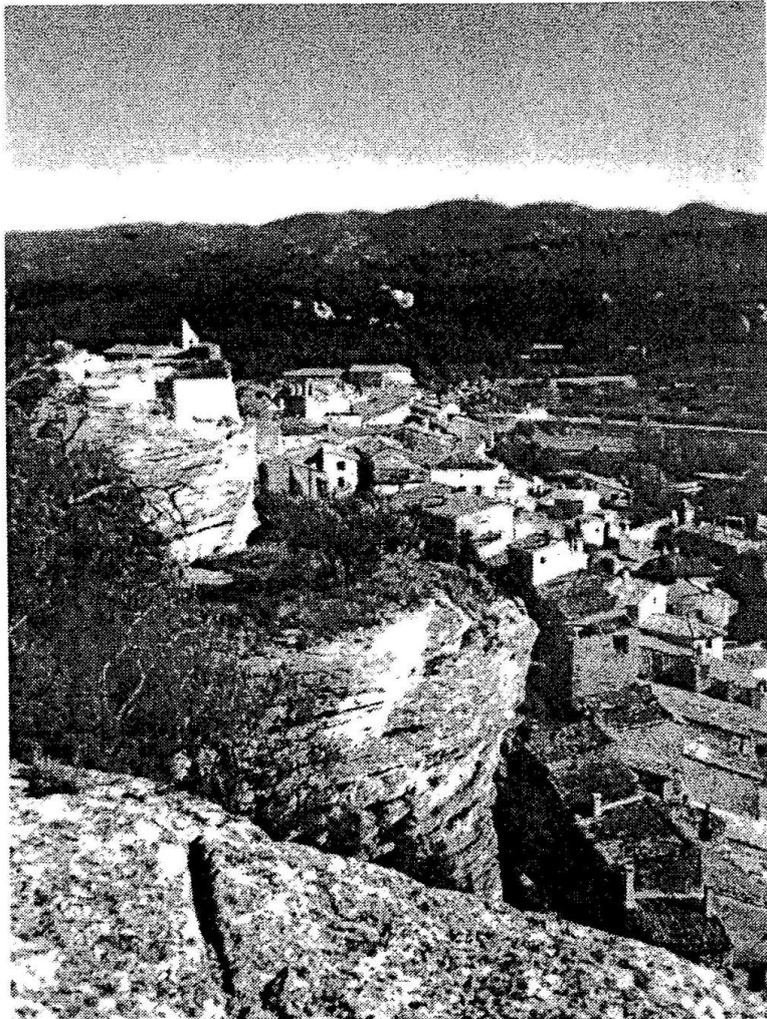
*L'église de Saignon et la porte d'accès au castrum, avec quelques participants à la sortie.*

Nous parcourons successivement :

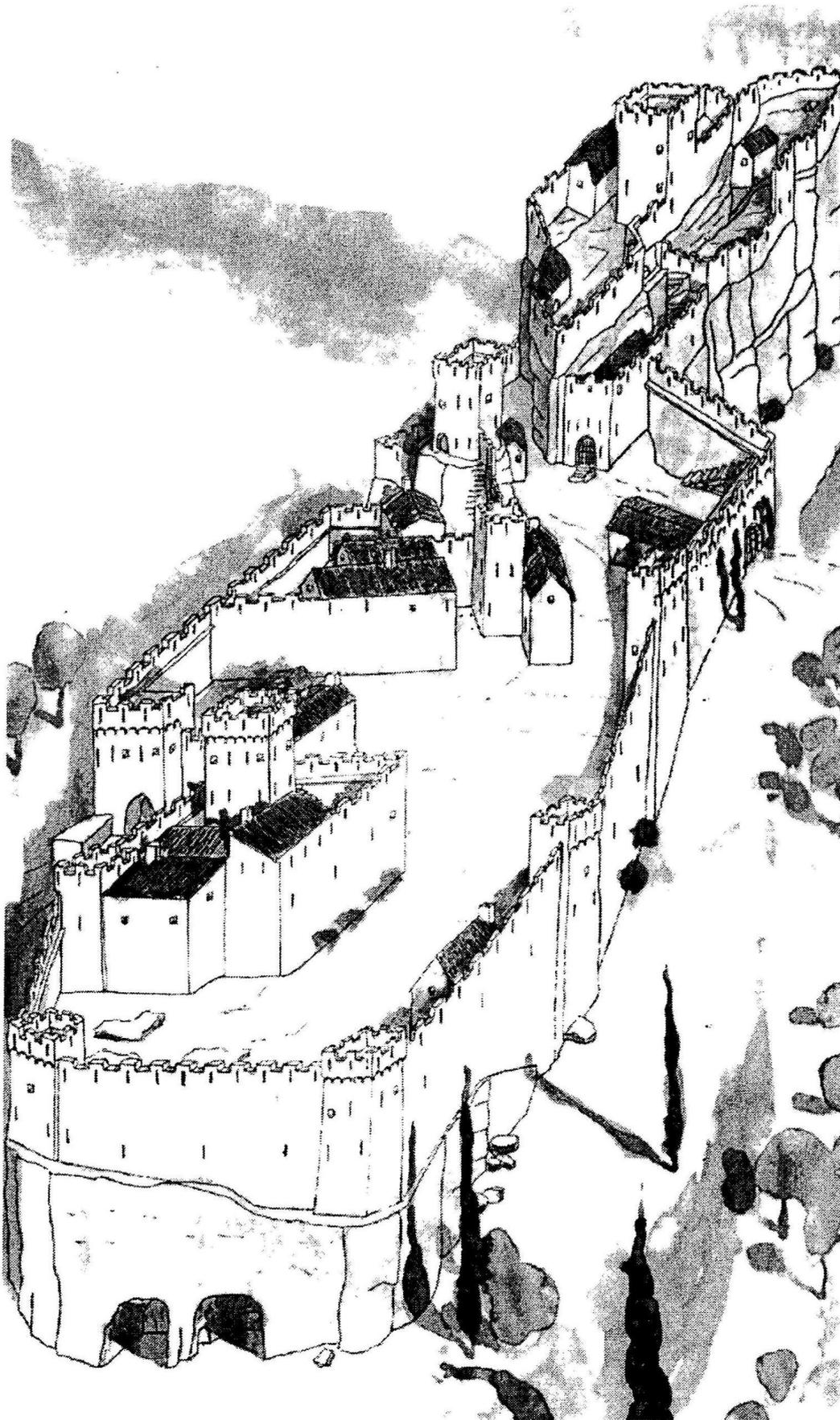
- Le premier édifice qui était au dessus de la porte et du chemin d'accès à cet ensemble castral. D'abord constitué d' une tour, il fut ensuite associée à une maison forte et une enceinte entoura les deux constructions qui sont de dimensions réduites. (propriété privée )

- Un deuxième rocher, en position centrale portait la "Turris", tour polygonale de 1247, qui fut arasée, nommée "Château Méjean", à laquelle fut associée une chapelle, maintenant propriété privée, puis une maison forte :

- Le troisième château placé sur le rocher dit "de Bellevue" a de vertigineuses défenses naturelles. Il est situé tout au bout de l'éperon et aurait, lui aussi, porté une tour, disparue. On y pénètre par un escalier suivi d'une porte qui s'ouvre sur une sorte de poste de garde à flanc de rocher. La montée vers le sommet est rude, il n'existe pas de réelle protection contre des chutes et ce n'est pas sans danger pour des enfants, mais nous sommes reconnaissants à la municipalité d'en laisser le libre accès, car le paysage qu'on y découvre est époustouflant. On voit la région de Cavaillon, jusqu'aux montagnes de Digne. On comprend ainsi le rôle de garde qu'avait ce point avancé et fortifié, ainsi que le sens emblématique de la puissance seigneuriale qui devait se dégager de la tour installée là.



*Vue du village de Saignon sous les trois promontoires des châteaux.*



*Reconstitution approximative des trois châteaux au XIV siècle. Dessin de J.C. Michel dans " A la découverte de Saignon" (Avec son aimable autorisation). Edition Petit Comptoir Provençal, Saignon 2002.*

## Eglise Saint-Eusèbe

Cette église est documentée par une donation de 1004.

C'est un site déjà occupé pendant l'antiquité; de nombreux fragments de sarcophages y ont été découverts à quelques dizaines de mètres de l'église et même un fragment mentionnant le nom d'un occupant antique de ce territoire "Valerius Froton", propriétaire d'un domaine.

Dès 920, le cartulaire d'Apt mentionne Saint-Just, l'un des trois dédicataires des lieux de culte qui composent l'abbaye au Moyen Age; une église devait donc exister à cette époque.

En 1004 un texte rapporte la donation du lieu de Saint-Eusèbe avec.. *"les trois églises qui y sont construites celle de Saint-Eusèbe, de Saint-Maurice et de Saint-Just, avec les vignes, champs cultivés et incultes, arbres fruitiers et non fruitiers et avec les dîmes ...."*

Cette abbaye bénédictine se développe donc la première moitié du XIe s. et les deux frères qui dirigent Saignon se disent "fondateurs du monastère". Mais cette "fondation" réalisée sur un espace où existait déjà un lieu de culte, n'est en fait qu'une re-fondation pour la gloire de ces re-fondateurs. Le monastère génère un habitat et son territoire sera qualifié de *villa* qui s'ajoute aux six autres *villae* citées autour de Saignon.

Le pape Urbain II consacre l'église Saint-Eusèbe vers 1096. Cet établissement religieux eut un rayonnement important en Haute-Provence au Moyen Age et subsista jusqu'à la Révolution. Une trentaine de prieurés en dépendaient, essentiellement situés en Pays d'Apt et en Luberon, mais aussi dans la Haute Vallée du Var.

De nombreux documents ont permis de localiser ses dépendances et en 2004, un colloque d'historiens, d'archéologues, d'architectes professionnels, et d'associations du patrimoine, a permis de faire le point des connaissances actuelles sur cette abbaye. Une publication des communications de ce colloque est attendue.

Classée monument historique, cette église romane des XIe et XIIe siècles, récemment restaurée, est partagée, entre deux propriétaires privés, ce que l'on regrette vivement car le monument, accessible pour une part, ne l'est pas, sauf en de rares exceptions, pour les parties les plus intéressantes : le transept et le chœur.

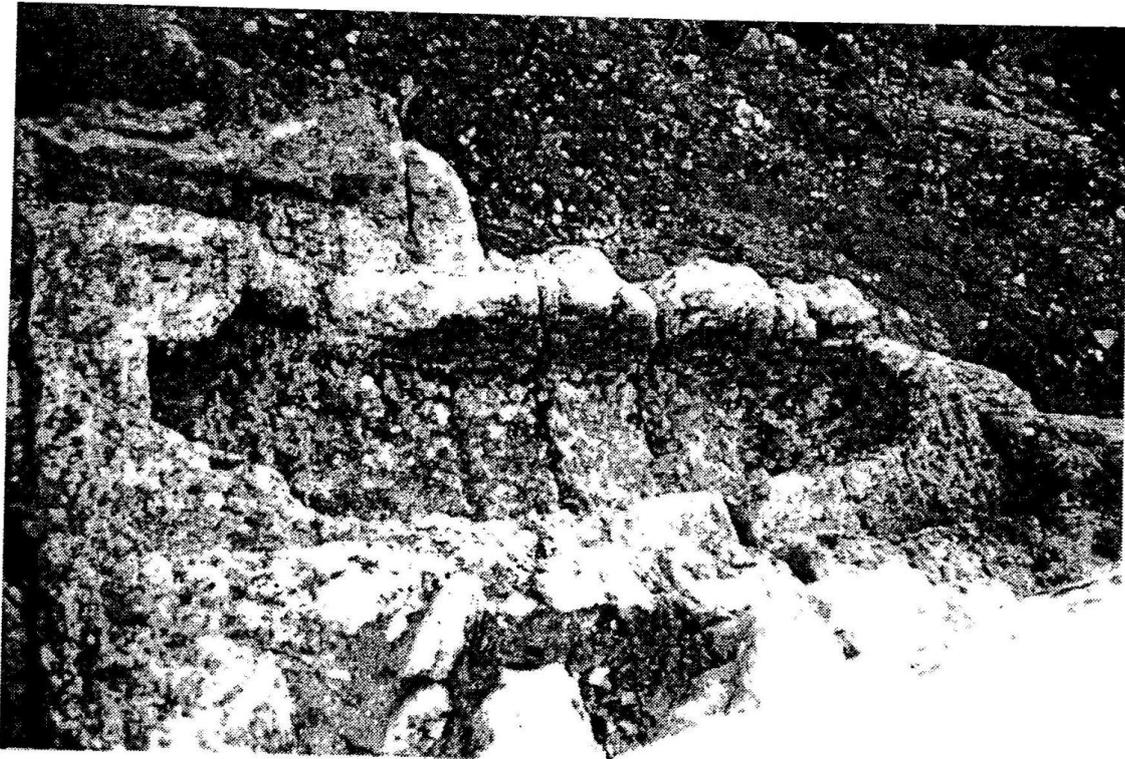
Tout près, une fouille récente a découvert les bases d'une petite chapelle funéraire. Elle remploie des pierres d'appareil antique et est entourée de tombes rupestres. Renseignements pris, il pourrait s'agir de la chapelle funéraire, jusqu'alors légendaire, de saint Martien. Ce qui a été conclusion heureuse de cette découverte de ce proche et intéressant Pays d'Apt.

Jeanine Bourvéau

### Sources /Biblio:

- CODOU Yann, Le Pays d'Apt, collectif, Archipal 2000  
 CODOU Yann, L'habitat au Moyen Age, Le cas de la vallée d'Apt. Prov.Hist. fasc 152,1988  
 MARKIEWICZ Christian, collectif, Archipal 2000  
 OLIVIER-ELIOTT Patrick : "Carnets d'un voyageur attentif", Luberon, Edisud,1991  
 VENARDE Bruce Lanier: La réforme à Apt (Xe-XIIe s.), Prov. Historique, fasc152, 1988  
 MICHEL Jean-Claude. "A la découverte de Saignon"





*Les ruines de la chapelle funéraire (de St-Martian?) et une des tombes rupestres qui l'entourent.*

## Les Céramiques (2ème partie) : Dans le Pays de Forcalquier

*Suite du bulletin N° 7 de juillet 2007*

### La Fare : des poteries de 2500 avant J.C.

En 1992, une fouille préventive, sur l'éperon barré de La Fare (à la limite de Forcalquier/Pierrerue), dont on connaissait déjà l'occupation gallo-romaine, révèle un site archéologique remarquable, datant de 2500 avt. J.C.

C'est la fin de la préhistoire (Néolithique final) époque aussi appelée "chalcolithique", pour la première et rare utilisation du cuivre, dit "khalkos" en grec, et "lithique", car l'usage de la pierre reste prédominant.

Il s'agit d'un sanctuaire, contenant une tombe en quelque sorte "princière", bordé par un habitat.

#### La tombe

Découverte intacte, elle était creusée dans le substrat et contenait un squelette d'homme accompagné d'offrandes : Une lame de poignard en cuivre, ( le bronze n'est pas encore découvert), des boutons en os, un pic en bois de cerf, deux vases dont l'un est un exemple des plus beaux vases existant à cette période lointaine dans nos contrées : un vase "campaniforme" décoré.

*Cette tombe, conservée à l'abri des labours grâce à son installation dans le substrat, était à l'origine, couverte de madriers eux-mêmes recouverts d'un amas de pierres et de terre, constituant un petit tumulus. Elle comportait un petit couloir d'accès, obturé verticalement par de grosses dalles. L'ensemble constituait une sorte de dolmen. La terre, s'infiltrant d'abord, a protégé le squelette en l'enfouissant, avant la chute des madriers et des grosses pierres. L'homme enseveli, chef ou chaman d'une trentaine d'années, était déposé dans un linceul de cuir. Le moulage de cette tombe exceptionnelle, financé par Forcalquier, est exposé au musée de Quinson.*

#### L'enceinte préhistorique :

Elle isolait la partie la plus haute et terminale du plateau de La Fare qui abritait la tombe. Elle était composée d'un système compliqué de fossés / palissades séparant ce sanctuaire d'un vaste habitat situé à l'extérieur. Sans doute, l'habitat était-il lui-même protégé par une autre enceinte barrant aussi le plateau, un peu en contre bas, dans une zone non fouillée. On en perçoit le ressaut, dans le relief du plateau.

Nous avons fouillé les fonds de cabanes, les fossés, les silos, les foyers et recueilli un mobilier archéologique abondant : céramique, silex, outils en os ou pierre polie, meules à céréales, polissoirs, parures etc. , témoignant d'occupations successives d'au moins trois types de populations différentes.

#### Les Tessons :

Ils proviennent de gros vases à provisions, abondants sur ces sites, et dont la pâte sombre comporte une grande quantité de grains de dégraissant, pour éviter les fêlures à la cuisson. Ces céramiques sont " montées" à partir de boudins d'argile superposés, affinés et lissés à la main ( à cette époque le tour à céramique n'existe pas encore )

Elles sont de couleurs variant du rouge au brun, souvent lissées, portent des gros cordons appliqués (peut-être pour les saisir avec des cordes). Les anses sont dites en forme de ruban, larges et peu épaisses. Ces poteries sont très rarement décorées.

D'autres, plus petites, à parois plus fines, ont un petit mamelon sur la carène. Toutes appartiennent à une civilisation différente de celle du vase campaniforme et du poignard retrouvés dans la tombe, et qui sont des objets importés.

### Les vases campaniformes ( en forme de cloche renversée )

Ils sont formés d'une pâte fine, lissée, incisée, décorée à l'aide de fines cordelettes. appliquées autour de la pâte encore molle, et qui ont laissé leurs empreintes. Ces vases sont rares. Ils sont repérés sur une aire géographique qui va de l'Afrique du Nord à l'Europe Centrale. Ils sont souvent uniques sur un site et représentent un objet exceptionnel appartenant probablement à un chef ou un chaman. Sont-ils objets de luxe, de pouvoir ou cultuels? On ne le sait pas. Ils témoignent d'un savoir-faire étranger et d'échanges entre les peuples de cette époque.



*Ce magnifique vase campaniforme, reconstitué, n'a jamais été vu à Forcalquier où il aurait pu être exposé en permanence dans le Musée de la ville. Photo d'Olivier Lemerrier, archéologue co-responsable des fouilles (tirée de doctorat d'archéologie sur les vases campaniformes), reproduite avec son aimable autorisation.*

### L'oppidum du Chastellard de Lardiers : Une mine de lampes !

C'est un grand sanctuaire, en limite de territoire de deux peuplades gauloises, les *Voconci* et les *Albici*, et à proximité d'une voie de communication pré-romaine, a fonctionné dès le III<sup>e</sup> siècle avant J.C. jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Situé à 1.000 m. au sommet d'un mamelon, aménagé à l'intérieur d'une triple enceinte de pierres, c'est d'abord *oppidum* habité qui a une fonction de sanctuaire consacré à des cultes gaulois. Après la conquête, ils furent assimilés à des cultes apparentés aux dieux romains. On a l'exemple d'une des divinités, *Belado*, d'origine locale, qui fut identifiée plus tard au Dieu romain Mars, d'où "Mars Belado" notée dans la dédicace d'un autel.

Parmi les principaux vestiges retrouvés : une voie sacrée, un portique, un *fanum* (temple de plan carré, caractéristique des Gaulois) lui-même entouré d'une galerie et d'autels votifs.

On sait que des dizaines de milliers de pèlerins sont venus honorer ce site car les *favissae* (dépotoirs d'ex-votos) ont livré des monnaies (500), bijoux, mais surtout une grande quantité de plaques percées ou d'anneaux de bronze (15.000), ainsi que beaucoup d'autres objets de différents types. Elles contenaient aussi plus de 14.000 lampes de terre cuite, importées ou fabriquées localement, avec ou sans décor.

*Le matériel retrouvé au cours des dernières fouilles (Barruol 1961-1968), en l'absence de dépôt de fouilles dans notre département, à l'époque, a été rassemblé au Musée d'Apt (Vaucluse) où l'on peut voir plusieurs vitrines consacrées au sanctuaire du Chastellard. Heureusement grâce à l'abondance du matériel, le Musée de Forcalquier (hélas, actuellement fermé) a bénéficié d'un petit dépôt d'objets venant de ce site archéologique du Pays de Forcalquier.*

## Les lampes de Chastellard de Lardiers

**Provenance des lampes :** Une étude des lampes de Chastellard, qui étaient connues avant les fouilles de Guy Barruol, a été réalisée par Jean Dupont en 1962 qui les a classées en :

- Lampes provenant d'ateliers spécialisés avec leur marques au revers, d'argile bien cuite, le réservoir et le couvercle moulés séparément.
  - Lampes indigènes, en séries, de petites dimensions, travail médiocre, pâte grise souvent non cuite, souvent moulées d'une seule pièce.
  - Lampes indigènes de fabrication individuelle, de petites dimensions, pétries, non moulées, de formes frustes, non cuites. Chaque exemplaire est unique.
- Pour la plupart, elles n'ont pas été allumées, et parmi les lampes indigènes, certaines étaient des simulacres, pas même perforées.

**Leurs origines :** Parmi les lampes d'ateliers signées, les origines sont diverses "Strobil" de Vaison, "Lop" ou "Cassi" de la vallée du Pô, etc. D'autres lampes, semblables à celles de Lardiers fabriquées par des ateliers non identifiés, ont été retrouvées à Arles, à Die, à Vienne et même à El Djem, en Tunisie.

**Datation :** Elles sont en majorité des Ier / IIe siècle après J.C.

### Sujets figurés sur le décor des lampes

*Ornements végétaux stylisés. Objets et symboles : urnes, autels,*

*Divers oiseaux : faisans, coqs, aigle, colombes, canard.*

*Animaux domestiques : chiens, chèvres, cheval, âne, lapins.*

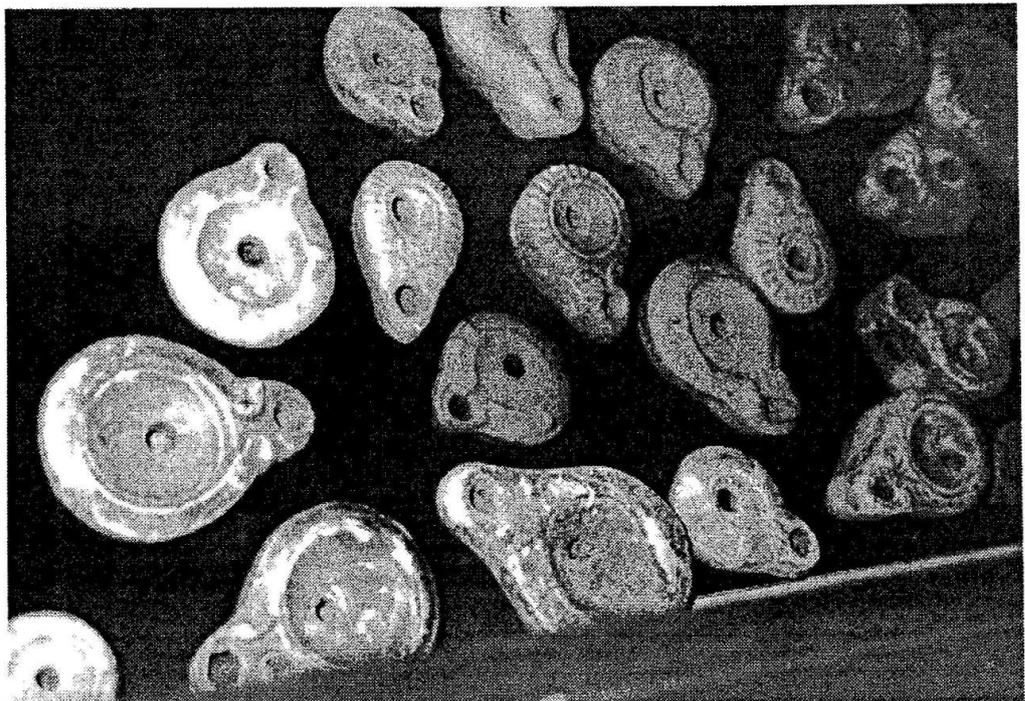
*Animaux sauvages : lièvres, biches, cerfs, lions, éléphants, ours.*

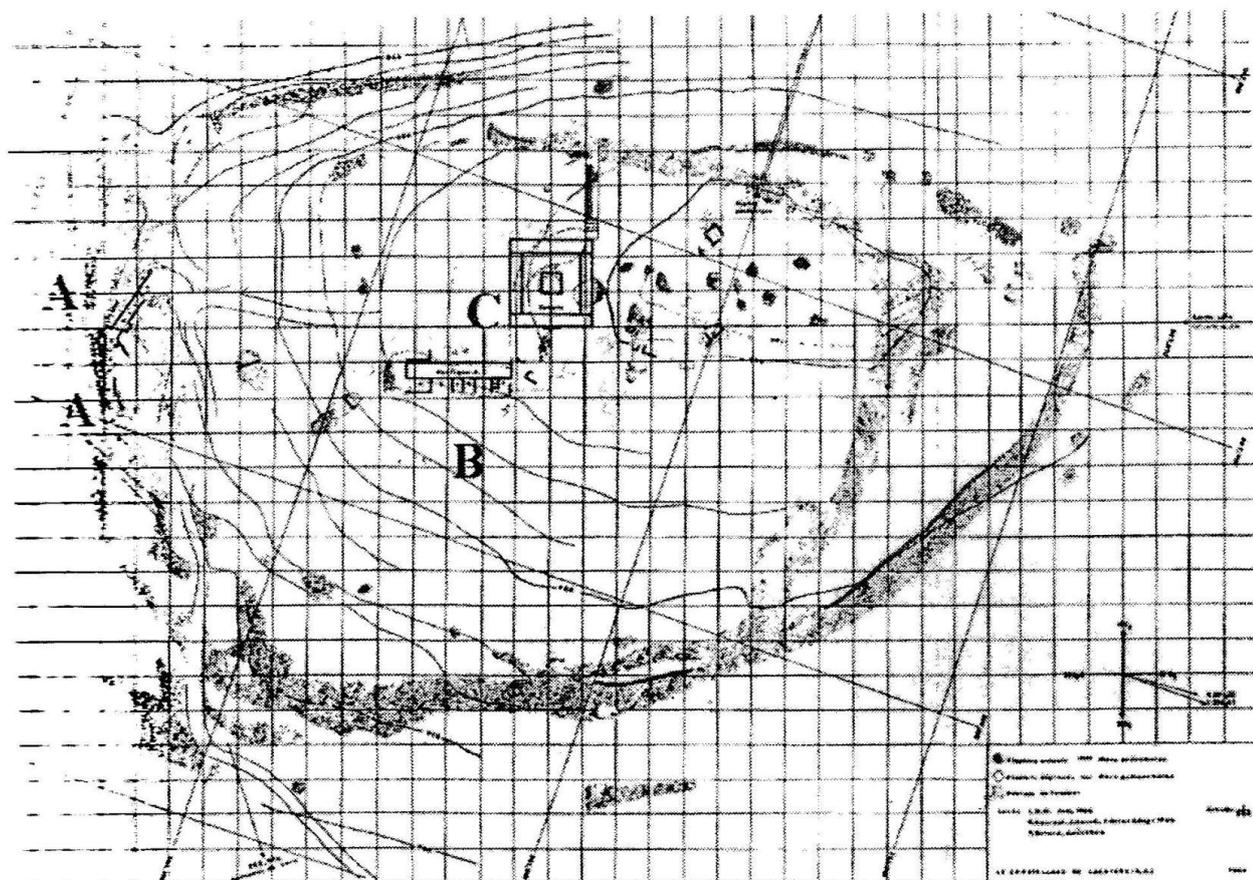
*Animaux marins : poissons, dauphins, pieuvres.*

*Des humains : cavaliers, têtes d'homme ou de femme, conducteur de char, vannier.*

*Des Amours, des génies, des divinités : sphinges, Jupiter, silène, déesse.*

*Sujets érotiques ou divers autres.*





Plan de Chastelard de Lardiers, Plan de Guy Barruol, dans "Carte Archéologique de la France"

- En grisé les enceintes, murs ou clapiers de pierres sèches.
- En pointillés : la voie sacrée, voie d'accès au sanctuaire
- En A, les favissae ( dépôts d'ex-votos entassés)
- En B, le portique
- En C, le fanum (temple gaulois)

Ce site exceptionnel est un superbe exemple de la récupération d'un grand sanctuaire pré-romain, et de l'adoption, par les nouveaux venus, des dieux locaux finalement assimilés à des divinités latines importées.

Jeanine Bourvéau

Bulletin de l'association "Patrimoine du Pays de Forcalquier" N°8, Novembre 2005

**Remerciements** à la Famille Giraud, à Madame Christiane Boekholt ainsi qu'à Messieurs Borghini, Gaëtan Congès, Jean Guyon, Jean Claude Michel, Christophe Voyez, Maurice Zuzino (plan du moulin de Gouvan), M. Maillard, ancien Directeur de l'Ecole de l'Institut Géographique National à Forcalquier (dons de photos aériennes aux archéologues locaux). Un souvenir reconnaissant à Pierre Martel, pour communication de son dossier personnel sur le Chastelard. Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

**Crédit photo** (sauf mention contraire) : Jeanine Bourvéau  
 Photo de couverture : La stèle de Niozelles, dédiée à Jupiter.

## PATRIMOINE DU PAYS DE FORCALQUIER

Association loi 1901. J.O 04/50 17 janvier 1996.

Association d'intérêt général ----- Arrêté préfectoral / N° 2001-1191.

40 rue Marius Debout, 04300 Forcalquier. France.

Téléphone : 04 92 75 00 96

Créée en Janvier 1996 cette association de bénévoles s'est donné pour buts de veiller et d'aider à la conservation des éléments de notre patrimoine, qu'il s'agisse de sites ou d'objets archéologiques, d'objets d'art, de mobilier, de livres anciens, de monuments ou de constructions. Son territoire d'intérêt est le Pays de Forcalquier, avec une attention particulière pour le canton de Forcalquier.

L'action de l'association s'exerce dans différents domaines :

Elle organise : expositions, conférences, visites de sites, pour mettre en valeur le patrimoine.

Elle favorise les recherches et les publications s'y rapportant.

Elle détecte les éléments nécessitant une protection et alerte les services compétents.

Elle participe aux inventaires du patrimoine rural ou inventaires photographiques.

Constituée de personnalités d'origines professionnelles complémentaires et diverses, profondément attachées à cette région, par naissance ou adoption, elle observe une stricte neutralité politique ou religieuse.

Elle agit en partenariat avec d'autres associations ayant les mêmes motivations ou objectifs. Elle est membre du "Groupement des associations de bénévoles du Patrimoine", le CLAPAS.

### Publications : Tous les bulletins sont illustrés de dessins ou photos inédits .

N°1 - 1998 - Les origines de Dauphin. Le patrimoine des livres. Les camps de concentration. La Sénéchaussée de Forcalquier (1)

N°2 -1999 - Mane, seigneuresse de Châteauneuf. Sénéchaussée de Forcalquier (2).

Principes de restauration. Sigonce : Château Bel Air. Hôtel d'Astier à sauver ! Les Oppida.

N°3 - 2000 - Lois sur l'Archéologie. Maison aux Masques à Forcalquier. Histoire contemporaine. Les Eglises de Mane. Le Château d'Oraison. Les Archives de Forcalquier.

N°4 - 2001- Saint-Promasse à Forcalquier. Toponymie de Lincel. Les églises autour de Noyers/Jabron. Edifices romans du pied de Lure.

N°5 - 2002- Toponymie Franco-provençale . Les "Beauregard". Source sulfureuses de la Laye. Les moulins de Dauphin. Niozelles : le site de Saint-Alban.

N°6- - 2003 - Plaques de chancel de Limans. Forcalquier, sa mer, son lac. Deux mottes castrales au sud de Lure. Notes historiques sur l'Adret de Lure. Position des églises du XIe en Pays de Forcalquier.

N°7 -2004 - Une éolienne. L'orgue de Forcalquier. Toponymie de Saint-Etienne. Chapelle St-Sébastien à St-Etienne. Le Seigneur de Lincel. Propos de Céramiques.

**Prix :** Bulletin annuel du Patrimoine N° 1 à 7 (1998 -2004) 3 Euros chacun.

Reliure des Numéros 1 à 5 : 15 Euros.

### Bulletins Spéciaux *publiés pour l'exposition "Des Bas-Alpins dans la Tourmente"*

N°1 - *Novembre 1998* - L'Usine de Saint-Auban - Les chasseurs Alpains.

N°2 -*Novembre 1998* - L'Ambulance militaire de Forcalquier - Le Service de Santé aux Armées. L'Ouvroir de Forcalquier.

N°3 - *Mai 1999* - Prisonniers français en Allemagne. Prisonniers allemands en France. Les réfugiés.

N°4 - *Mai 1999* - La mobilisation - Le remplacement des hommes - Pénuries, rationnement, restrictions.

N° 8 - *Novembre 1999* - Récit de guerre d'Eugène Carrias - Manuscrit inédit de 1918, 150 pages, plans, annexes, photos originales de 1914 par l'auteur.

**Prix des Bulletins Spéciaux :** Les 4 premiers, 4 Euros par bulletin

Le N°8 d'Eugène Carrias : 15 Euros. (*Plus frais expédition*)

### Toute reproduction interdite sans autorisation spéciale

Directeur de publication Jeanine Bourvéau

Déclaration légale du périodique N° 158 du 21/7/1998

Déclaration de ce Bulletin annuel N° 8 : Novembre 2005

ISSN 1295-4985